



CIAN

French Council of Investors in Africa

2018 Annual report

Foreign private
sector in Africa:
analysis by
French investors

**Climate:
when the risk
turns into
opportunities**



lemoci.com **LE MOCI**

Special issue - March 2018 - 25 euros



© D.R.

L'Afrique et le climat : un devoir et une opportunité

L'accord signé à Paris lors de la COP 21 a fait naître beaucoup d'espoirs, tant pour la protection de la planète que pour le nouveau modèle de croissance économique qu'il trace. Depuis, les réunions se sont succédé, les COP 22 et 23, et la dernière à Paris le 12 décembre pour célébrer (relancer ?) l'accord de Paris. Le retard dans la mise en œuvre des mesures attendues a rapidement conduit à une certaine déception, qui s'est vite transformée en inquiétude à la suite de la dénonciation de l'accord par Donald Trump. Dans la réalité, les intentions vertueuses ne vont-elles devenir inaction, au prétexte qu'il n'y a pas unanimité dans la volonté des pays ?

Dans ce contexte pour le moins incertain, que peuvent faire l'Afrique et les entreprises qui y exercent ? La tentation est grande de ne rien faire ! D'abord, bien que ce continent contribue pour moins de 4 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, il en est l'une des premières victimes. La croissance démographique et l'urbanisation massive à venir l'obligent à adopter des comportements environnementaux précautionneux. Alors que ce continent est dans une phase de décollage économique qui nécessiterait précisément de concentrer toutes les ressources, humaines et financières, sur la croissance de la production. Au défi du développement s'ajoute celui de la lutte contre le réchauffement climatique. Et cette lutte coûte cher. Elle mobilisera une partie des ressources allouées à l'Afrique. D'où les discussions serrées sur le financement entre l'Afrique et le reste du monde, et essentiellement l'Europe.

Cette obligation de tout mener de front, croissance et protection de l'environnement, conduira l'Afrique à sauter certaines étapes de développement qu'ont connues les pays industrialisés, l'Europe ou la Chine par exemple. C'est une sorte de nouveau leapfrog vert, après celui du numérique.

Mais l'enjeu climatique, s'il est une impérieuse nécessité, est aussi une fantastique opportunité pour les économies africaines et pour les entreprises : déploiement de nouvelles technologies, coûts d'exploitation réduits de l'énergie, diffusion du progrès technique, création d'emplois, industrialisation, développement d'un tissu de PME africaines, création de valeur, apport de financements internationaux dédiés. Les avantages des politiques climatiques sont énormes.

Soyons donc persuadés qu'un comportement citoyen vis-à-vis de la planète apportera à l'Afrique de nouveaux espaces de croissance et des opportunités pour les entreprises, y compris françaises.

Alexandre Vilgrain, Président

Janvier

- 7 : Nana Akufo-Addo devient président du Ghana
- 13-14 : Quatre ans après le lancement de l'opération Serval, le 27^e Sommet Afrique-France se tient au Mali
- 16 : En Côte d'Ivoire, Daniel Kablan-Duncan est nommé vice-président, Amadou Gon Coulibaly Premier Ministre et Guillaume Kigbafori président de la nouvelle Assemblée nationale
- 30-31 : 28^e Sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba marquée par le retour du Maroc comme 55^e pays membre et l'adoption de la « taxe Kaberuka » sur les importations pour financer l'institution

Février

- 1-2 : 1 750 réfugiés sont secourus au large de la Libye alors que s'ouvre à Malte un sommet européen largement consacré à la crise migratoire et au soutien de la Libye dans la lutte contre les passeurs

Mars

Une sécheresse aiguë touche l'Afrique de l'Est, y compris le Kenya

- 5 : Le cyclone Enawo frappe Madagascar
- 27 : Appel à l'investissement dans les infrastructures de la Communauté de l'Afrique de l'Est : 68 à 100 Mds sont nécessaires d'ici 2025

Avril

- 3-4 : Manifestations en Afrique du Sud pour la démission du président Jacob Zuma après le remaniement d'ampleur ayant écarté son Ministre des Finances et principal détracteur Pravin Gordhan
- 7 : Bruno Tshibala est nommé Premier Ministre de la RD Congo
- 18 : Attaque terroriste d'un camp de l'armée malienne à Gourma Rharous, à 120 km à l'est de Tombouctou

Mai

- 15 : Le prix du coton atteint 85 cents la livre (LB) sur le marché à terme de New York, son plus haut depuis juin 2014
- 25 : Nomination d'un nouveau gouvernement en Algérie, conduit par Ahmed Ouayhia

Juin

- 7 : un rapport de PricewaterhouseCoopers souligne que l'exploration minière dans le monde a reculé en 2016 suite au ralentissement des investissements : elle n'a capté que 13 % des investissements mondiaux, dont 5 % sont allés dans l'exploration en Afrique.
- 21 : Le cours du pétrole chute à 44 USD le baril (115 USD en juin 2014...)
- 28 : Un générique du médicament le plus avancé contre le VIH est introduit au Kenya, une première en Afrique où plus de 25 millions de personnes souffrent du Sida

Juillet

- 1 : En Côte d'Ivoire, quatre ans après le début des travaux, l'une des quatre turbines du barrage hydroélectrique de Soubré est lancée
- 10 : La tonne de cacao chute à 1 360 livres sur le marché de Londres, son plus bas depuis mars 2013

Août

Des inondations meurtrières frappent le Sierra Leone (le 15) et le sud-est du Nigeria (le 30)

- 4 : Paul Kagame est réélu président au Rwanda
- 11 : Tensions politiques au Kenya : Uhuru Kenyatta est réélu pré-

La vision africaine du président Macron

Le 28 novembre 2017, à l'université de Ouagadougou, Emmanuel Macron a appelé « à révolutionner toute notre façon de penser », évoquant les « crimes de la colonisation européenne », saluant l'importance des diasporas et de la jeunesse, qualifiant l'Afrique de continent « incontournable ». D'où sa volonté de porter l'aide publique au développement de la France à 0,55 % du RNB et de mettre la priorité sur la formation des jeunes Africains. Le président français a promis un visa de circulation de longue durée, d'accroître la présence des établissements français, les formations croisées et les doubles diplômes, et d'accueillir en France chaque année 1 000 nouveaux talents africains. Paris consacrera un milliard d'euros (Md EUR) pour soutenir les PME africaines et créera un fonds de 300 M EEUR pour les infrastructures. En matière culturelle, sont annoncés des restitutions d'objets du patrimoine africain, une Saison des cultures africaines en France en 2020, et un dictionnaire de la francophonie « plus large que le français de France ».



sident mais le scrutin sera annulé en septembre

- 24 : João Lourenço est élu président de l'Angola, mettant un terme à 38 ans de pouvoir de José Eduardo dos Santos
- 20 : Déclenchement d'une épidémie de peste à Madagascar

Octobre

- 17 : Airbnb annonce 1,2 million de clients en Afrique en 2017, près du double de l'exercice précédent
- 26 : Uhuru Kenyatta réélu président au Kenya
- 27 : Le Burundi est le premier pays à quitter la Cour pénale internationale

Novembre

- 16 : Coup d'État militaire au Zimbabwe : Robert Mugabe démissionne après 37 ans au pouvoir. Le nouveau président, Emmerson Mnangagwa est investi le 24 novembre
- 29 : Au Burkina Faso, inauguration à Zagtoui de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest (33 MW), en présence du président Macron.
- 16 : La Chine décide de construire son plus grand barrage hydroélectrique à l'étranger, à Mambilla au Nigeria (3050 MW, 5,8 Mds USD)
- 30 : En Côte d'Ivoire, pose de la première pierre du train urbain d'Abidjan. Lors du sommet Europe-Afrique, qui se tient le même jour, il est décidé de rapatrier d'urgence 3 800 migrants de Libye et de lancer une action pour démanteler les réseaux de passeurs et de trafiquants d'esclaves

Saisir les opportunités en Afrique : ce que les modèles disent du coût du risque

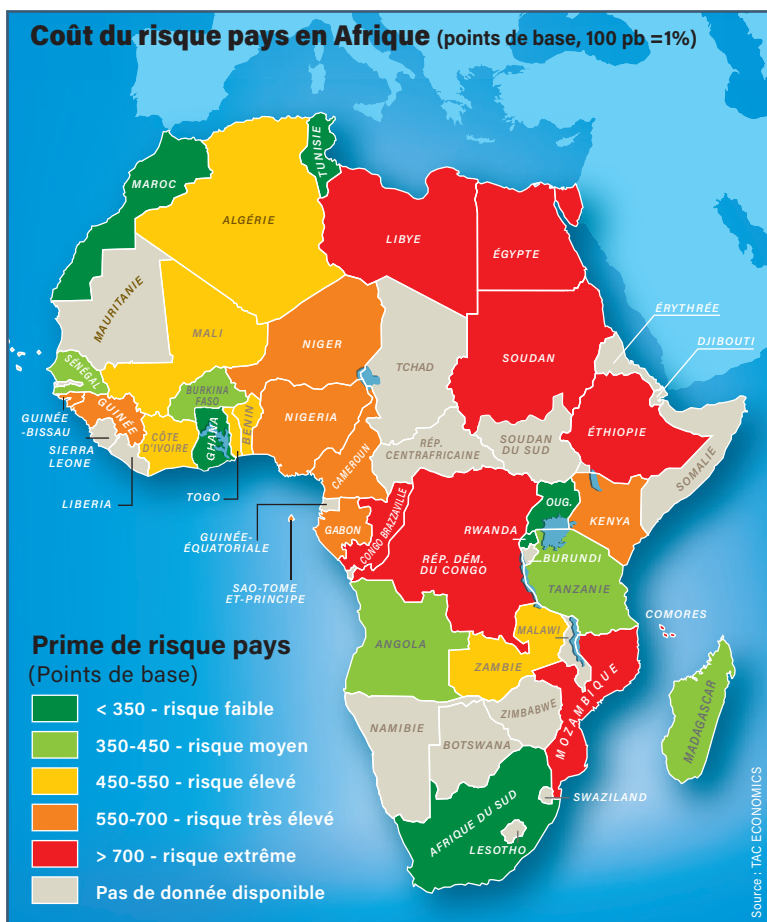
Plus que les autres continents en développement, l'Afrique suscite des vagues d'opinions très tranchées, avec des alternances entre afro-pessimisme et afro-euphorie. L'effondrement des cours des matières premières en 2014 a imposé des politiques d'ajustement dans plusieurs grands pays africains, avec le cortège habituel de dépréciation du taux de change, inflation et retournement défavorable de l'activité. Dans ce cadre, et en dépit des très fortes différences entre pays, les questions ont resurgi sur la réalité des « opportunités en Afrique » au regard des risques. Au moment où les investissements nécessaires pour faire face aux enjeux du changement climatique s'avèrent massifs sur le continent, la question est loin d'être anodine. Voici un aperçu de ce que les outils développés par TAC ECONOMICS disent aujourd'hui sur le coût du risque en Afrique.

C'est précisément dans ces moments d'incertitude que les outils de mesure, et surtout de quantification, des « risques-pays » sont les plus utiles. Parce qu'elles évitent tout biais ou *a priori* d'analystes, parce qu'elles permettent de situer le degré de risque à la fois dans une chronologie temporelle (y a-t-il dégradation ou amélioration ?) et dans un examen comparatif sur l'ensemble du continent, ces méthodologies quantitatives permettent

REPÈRE

L'outil RiskMonitor

RiskMonitor est un outil de mesure des risques pays qui s'appuie sur une compréhension approfondie des fondamentaux macroéconomiques des marchés en développement et un ensemble d'instruments quantitatifs et statistiques sophistiqués pour fournir des résultats opérationnels à utiliser dans les décisions stratégiques ou de gestion financière. RiskMonitor s'appuie sur plus de 30 ans d'expérience dans l'analyse des marchés émergents et sur les connaissances avancées de TAC ECONOMICS en data mining et méthodes quantitatives. Les mesures du risque économique et financier, combinées à des indicateurs d'analyse du risque politique, donnent une vue d'ensemble de la situation d'un pays et se traduisent par des mesures du coût du risque pour près de 100 pays sur tous les continents.



in fine de répondre à la question, non pas de « y a-t-il des opportunités ? » (Il y en a, de façon évidente, en Afrique!), mais de « quel retour sur investissement doit être associé à la saisie de ces opportunités ? ».

Une dynamique globale très parallèle aux autres régions en développement

Le coût du risque, pour un investisseur industriel ou de services, sur l'ensemble du continent africain a suivi une dyna-

mique très parallèle à celle observée pour l'ensemble des marchés émergents et économies en développement: une détérioration visible, amorcée en 2011, reflétant la fin des effets de reprise post-crise globale et la perte de dynamique du commerce mondial, et accentuée à partir de 2014 du fait du retournement violent des cours des principales matières premières et du recul du commerce mondial en volume. À son point le plus haut (au 2^e trimestre 2016), cette prime (ou coût annuel) de risque pour l'ensemble du continent africain (32 pays couverts, voir la carte à gauche) a atteint 6 %.

Cette prime s'est réduite depuis mi-2016 grâce à la reprise du commerce mondial associée au momentum positif d'activité coïncident des trois principaux pôles du commerce mondial (États-Unis, Chine, Europe). En outre, les pays africains ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières soutenus par la stabilisation économique en Chine. Elle est estimée aujourd'hui à 5,4 %, niveau certes plus élevé que pour l'ensemble des économies en développement (4,4 %), mais toujours attractif au regard du potentiel de croissance de l'Afrique.

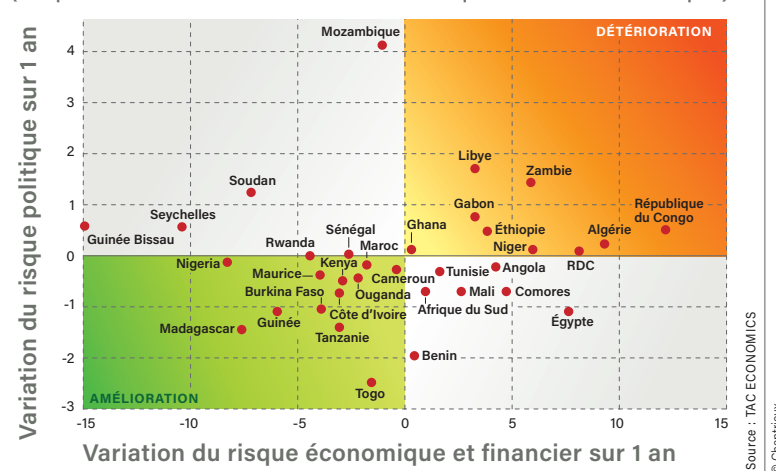
Des coûts du risque très hétérogènes dans l'ensemble du continent

Les primes de risque globales intègrent à la fois les équilibres économiques et financiers, les facteurs politiques et de gouvernance, et les facteurs structurels spécifiques. Leur combinaison, à fin 2017, témoigne d'une extrême hétérogénéité au sein du continent, bien au-delà des images régionales traditionnelles: de façon très révélatrice, on trouve les pays à prime de risque faible à la fois en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), en Afrique Australe (Afrique du Sud), en Afrique de l'Ouest (Ghana) ou en Afrique de l'Est (Ouganda, Rwanda).

De la même façon, les pays où les opérations doivent s'accompagner de marges plus élevées pour incorporer un coût du risque pays substantiel sont répartis sur l'ensemble du continent, avec cependant une « épine dorsale » de situations plus difficiles et complexes, allant de l'Égypte à la République Démocratique du Congo (RDC), où les primes sont toutes supérieures à 7 %.

Sans surprise, ce sont la plupart du temps

Évolution des risques économiques, financiers et politiques (risque sur une échelle de 0 : faible risque - à 100 : fort risque)



les notations de risque politique et de gouvernance qui pèsent sur ces primes, interdisant des mesures plus favorables dans des pays affichant par ailleurs de bonnes performances et des équilibres macroéconomiques confortables: c'est le cas par exemple de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal, où le renforcement légal et la stabilisation politique devraient permettre à terme de réduire encore davantage le coût du risque.

Enfin, le graphique ci-dessus permet une lecture simultanée des évolutions de risque depuis un an, par pays et par origine (économique, ou politique). Chaque point représente la variation des notations de risque depuis un an, pour chaque pays, sur les aspects économiques et financiers sur l'axe horizontal, sur les aspects politiques et de gouvernance sur l'axe vertical. Dans ce nuage de points, les pays qui figurent dans la partie « nord-est » (par exemple, Zambie, Gabon, Congo, RDC, Algérie, Éthiopie) combinent une double détérioration de risque depuis un an, tant économique que politique, ce qui suggère une vigilance renforcée.

Symétriquement, plus d'une dizaine de pays enregistrent une double amélioration au cours de l'an passé, notamment Madagascar, le Burkina Faso et la Côte

d'Ivoire: le coût du risque s'améliore donc mécaniquement dans ces pays.

L'intégration des défis de long terme

Ici encore comme l'ensemble des pays en développement, ces risques dans le processus de croissance s'accompagnent de nouveaux défis, eux-mêmes autant sources d'incertitudes que promesses d'opportunités.

Les spécificités démographiques, topographiques et de développement de l'Afrique conduisent tous les observateurs à souligner l'importance de trois enjeux clés: la poursuite de l'urbanisation dans le cadre d'une population totale en forte expansion, avec ses enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux; la question de l'alimentation, et en lien celle de la gestion des ressources en eau; enfin, liée aux deux autres, la question de l'impact du changement climatique, notamment sur les îles et les régions côtières, la variabilité des températures et des précipitations.

Thierry Apoteker, Président,
TAC ECONOMICS*

Arnaud Latinier,
Économiste en Chef - Marchés Émergents,
TAC ECONOMICS*

*TAC ECONOMICS est une société indépendante fournissant des conseils aux directions d'entreprises sur les questions économiques internationales et de risque pays.
www.taceconomics.com

Le blues de l'or noir

La conjoncture des pays pétroliers – baisse des cours et de leur capacité à importer – a une nouvelle fois fortement impacté l'évolution du commerce France-Afrique. Les échanges commerciaux ont ainsi atteint 45,6 milliards d'euros (Mds EUR) en 2016, en baisse de près de 12 % par rapport à 2015, selon les statistiques des douanes françaises. Les importations françaises en provenance d'Afrique ont reculé de près de 13 %, à 20,1 Mds EUR, tandis que les exportations françaises vers l'Afrique ont baissé de plus de 11 %, à 25,5 Mds EUR. La France a dégagé un excédent commercial avec le continent de + 5,4 Mds EUR.

À l'importation, le recul est largement imputable à la baisse des produits pétroliers et de certains produits miniers. Par rapport à 2016, les trois premiers pays fournisseurs demeurent le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Toutefois, les importations en provenance d'Algérie ont chuté de près de 23 % en raison de la baisse des cours du brut mais aussi du poste des engrais. Le Nigeria a gardé sa 4^e place en dépit d'une contraction des importations de près de 23 %.

Parmi les fournisseurs qui ont progressé en 2016, notons la Guinée, + 63 %, avec une multiplication par 5 des importations d'or, mais aussi l'Afrique du Sud, 2^e fournisseur d'Afrique sub-saharienne, + 12,5 %, grâce notamment aux véhicules automobiles. Les importations en provenance du Niger subissent également une forte baisse (- 55 %) en raison de la chute des cours de l'uranium.

À l'exportation, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie figurent toujours dans le trio de tête des clients, mais les exportations françaises ont reculé vers Algérie et, dans une moindre mesure, vers la Tunisie.

L'Égypte a rétrogradé à la 5^e place suite à une baisse de 27 % des exportations françaises, le plus fort recul depuis plus de dix ans. Il s'explique par la dégringolade des ventes de blé (- 197 %) liée à une mauvaise récolte en France et à un durcissement des règles phytosanitaires. Sur ses vingt premiers clients africains, les exportations de la France baissent avec quatorze. Parmi, ceux en progression, le Rwanda (+ 1 000 %) et l'Éthiopie (+ 90 %), deux pays diversifiés et à forte croissance.

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES EN PROVENANCE D'AFRIQUE LES 20 PREMIERS PAYS AFRICAINS FOURNISSEURS EN 2016 (EN EURO)

PAYS	2015	2016	2016/2015 (%)
Maroc	4 081 337 015	4 250 292 636	4,14
Tunisie	3 983 575 878	4 163 465 144	4,52
Algérie	3 894 418 494	3 000 067 479	-22,96
Nigeria	2 945 065 846	2 137 820 760	-27,41
Afrique du Sud	837 831 521	942 453 605	12,49
Angola	1 451 819 244	930 771 349	-35,89
Côte-d'Ivoire	771 628 089	787 516 403	2,06
Libye	848 767 012	507 283 990	-40,23
Égypte	473 076 299	492 834 297	4,18
Madagascar	402 590 864	474 314 546	17,82
Ghana	591 055 162	289 986 807	-50,94
Maurice	273 513 617	287 037 428	4,94
Cameroun	301 230 364	261 955 862	-13,04
Niger	494 722 477	220 023 339	-55,53
Gabon	172 950 145	152 957 274	-11,56
Guinée	80 601 784	131 903 884	63,65
Namibie	176 913 942	131 477 278	-25,68
Seychelles	85 410 769	105 574 955	23,61
Mozambique	93 962 122	94 240 366	0,30
Tchad	40 022 981	91 748 998	129,24
Total Afrique	23 087 390 812	20 104 895 776	-12,92

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN DIRECTION DE L'AFRIQUE LES 20 PREMIERS PAYS AFRICAINS CLIENTS EN 2016 (EN EURO)

PAYS	2015	2016	2016/2015 (%)
Algérie	6 213 886 900	5 081 527 043	-18,22
Maroc	3 761 896 964	4 272 158 461	13,56
Tunisie	3 590 489 790	3 237 290 041	-9,84
Afrique du Sud	1 804 410 104	1 818 803 753	0,80
Égypte	2 111 212 494	1 535 031 358	-27,29
Nigeria	1 296 786 857	1 157 903 251	-10,71
Côte-d'Ivoire	1 106 569 524	1 073 695 038	-2,97
Sénégal	766 570 718	760 290 445	-0,82
Cameroun	644 407 572	630 953 275	-2,09
Congo	654 843 452	520 057 625	-20,58
Gabon	539 448 620	468 067 136	-13,23
Éthiopie	227 223 201	430 833 314	89,61
Mali	335 521 596	367 353 801	9,49
Maurice	343 971 027	349 473 238	1,60
Madagascar	326 669 139	321 306 984	-1,64
Togo	570 726 247	296 014 001	-48,13
Ghana	468 699 192	274 202 437	-41,50
Angola	605 247 986	256 757 953	-57,58
Rwanda	21 055 773	238 823 473	1034,24
RDC	243 634 820	237 628 387	-2,47
Total Afrique	28 561 926 412	25 545 780 252	-10,56

L'enjeu climatique en Afrique, quand le risque devient opportunités

Face aux défis climatiques qui impactent de plein fouet l'Afrique, et dans la mouvance des engagements internationaux, les pays du continent développent des politiques dans tous les secteurs pour y faire face, ce qui requiert investissements, technologies, équipements, formation. Les entreprises privées, notamment françaises, sont parties prenantes, souvent instigatrices, mais la concurrence est vive.

Ils étaient 195 pays à signer le 12 décembre 2015, à l'issue de la COP21, l'Accord de Paris sur le climat qui entrera en vigueur en 2020. Une première mondiale tant par l'universalité de son ralliement (avec le bémol américain, a posteriori, de l'administration Trump), que par l'unicité de son objectif (maintenir la hausse de la température moyenne mondiale en deçà des 2 °C) et des instruments pour y parvenir ou du moins de s'y rapprocher, au travers des « Contributions prévues déterminées au niveau national » (CPDN ou INDC en anglais).

Tous les pays africains, à l'exception de la Libye, ont soumis un CPDN à la Conférence de Paris. Une fois ratifiées – ce qui n'est pas encore le cas de tous les pays africains à l'heure où nous bouclons ce dossier –, elles deviennent des « Contributions déterminées au niveau national » (CDN) ayant valeur contraignante au plan international. Une véritable feuille de route, tant pour les pays que pour les investisseurs et entreprises potentiels.



REPÈRE

Atténuation et adaptation au changement climatique

Comme « l'Afrique est le continent qui pollue le moins » mais qui « souffre le plus des effets du changement climatique », comme le rappelait Roger Nkodo Dang, président du Parlement panafricain, l'organe législatif de l'Union africaine, à la COP23 à Bonn le 13 novembre, l'Afrique est amené davantage à s'adapter au changement climatique plutôt qu'à atténuer ses émissions.

Il existe en effet deux réponses, complémentaires, aux défis climatiques : « atténuer » ou « réduire » les émissions, un effort essentiellement demandé aux pays pollueurs ; « s'adapter » aux changements, une orientation plutôt demandée aux pays en développement les plus vulnérables.

Les politiques d'atténuation s'attaquent aux causes du changement climatique et incitent à utiliser moins d'énergies fossiles, à baisser la demande en biens et services à forte intensité d'émission carbone, à créer des "réservoirs" pour absorber le CO₂ comme les forêts ou les tourbières.

Les politiques d'adaptation s'attaquent aux conséquences du changement climatique et tendent à y préparer les populations en les incitant à récupérer l'eau de pluie et la stocker, ajuster leurs dates de plantation, créer des marécages pour faire barrière contre la montée du niveau de la mer, utiliser des sources d'énergies renouvelables.

Les pays du Sud, notamment en Afrique, revendiquent une aide internationale pour mettre en œuvre ces mesures d'adaptation.

La BAD estime entre 20 et 30 milliards de dollars par an les coûts annuels de l'adaptation en Afrique

L'Afrique doit surtout s'adapter

Si, en principe, les CDN tendent à agir sur les secteurs et industries qui émettent le plus de carbone afin de réduire leurs émissions, dans le cas des pays africains, la mission première des CDN est de s'adapter aux changements climatiques. Car ces États sont de faibles émetteurs de carbone, même si leur empreinte écologique a augmenté de 240 % entre 1961 et 2008.

Or, « l'adaptation » – peut-être plus encore que « l'atténuation » – requiert de l'ingéniosité, des technologies souvent pointues, de la formation et surtout des financements. Et les chiffres sont vertigineux. La Banque africaine de développement (BAD) estime entre 20 et 30 milliards de dollars (Mds USD) par an les coûts de l'adaptation en Afrique ces 10 à 20 prochaines années. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU avertit : « il n'est pas certain que les moyens prévus pour le financement de l'action climatique soient suffisants et bien répartis en général, les fonds étant plus orientés vers l'atténuation que vers l'adaptation ». En effet, seulement 16 % des financements actuels mondiaux vont à l'adaptation.

S'agissant des infrastructures, les besoins en investissements seraient de 360 Mds USD d'ici 2040 pour passer à une « économie verte », estime la CEA de l'ONU dans son rapport 2016 intitulé « Vers une industrialisation verte en Afrique ». « Les domaines concernés étant l'énergie, les transports, les technologies de l'information et de la communication ainsi que les ressources en eau transfrontalières, la part du secteur de l'énergie dans le montant susmentionné [s'élève] à 60 % », poursuit-elle. Une « croissance verte » nécessiterait un financement de 50 Mds USD par an.

Obtenir des financements relève toujours du défi, mais la « carte climat » est un bon atout. En effet, dans le cadre des négociations mondiales, il est prévu de rendre « les flux financiers compatibles avec un



© BillionPhotos.com-Fotolia.com

S'agissant des infrastructures, les besoins en investissements seraient de 360 Mds USD d'ici 2040 pour passer à une « économie verte ».

profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques » (voir encadré page suivante).

En outre, précise la CEA, l'accord sur les changements climatiques établit un nouveau seuil de 100 Mds USD par an que les pays développés doivent dégager ensemble, de sources de financements publics et privés, pour financer l'action climatique. Ce seuil est déjà jugé par certains comme insuffisant et les pays du Nord se sont engagés à le revoir à la hausse, mais seulement en 2025. Les pays du Sud ont aussi plaidé pour que ce financement de l'action climat ne soit pas comptabilisé dans l'aide publique au développement. Mais sans succès.

Le climat impose de repenser projets et logiques

Au-delà des financements, les défis climatiques auxquels l'Afrique est confrontée impliquent d'innover, chacun rêvant d'un saut technologique semblable à celui effectué dans les NTIC (nouvelles

technologies de l'information et des télécommunications).

Le territoire national, notamment le littoral, est à repenser dans ses moindres détails, de concert avec ses différents acteurs à l'image de Dakar, première région en Afrique à être dotée d'un Plan climat territorial intégré (PTCI), avec le concours de la région Île-de-France. Dans les villes africaines, en pleine explosion démographique et de plus en plus polluées, le transport devient un casse-tête. Des entreprises françaises, comme Bolloré, ont des solutions particulièrement adaptées, notamment avec les « bluebus » à Abidjan ou encore avec le lancement des travaux du métro. Mais la concurrence avec d'autres entreprises, notamment marocaines ou chinoises, est vive (cf. l'article « Le transport urbain propre dessine les villes de demain »).

L'accès à l'eau est, bien évidemment, la pierre angulaire du défi climatique, tant pour les villes que pour l'agriculture, les cultures en Afrique étant essentiellement pluviales. Le ruissellement des grands fleuves se réduit et les zones arides, qui représentent déjà les deux tiers du continent, progressent. La population, tant urbaine que rurale, se trouve de plus en plus en stress hydrique.

Côté fracture énergétique, 621 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité et 727 millions continuent à recourir aux combustibles solides pour la cuisson. À ce rythme, l'Afrique n'obtiendra un accès universel à l'énergie moderne qu'en 2080 (lire pages suivantes, « L'électricité de demain »). Là encore, des initiatives pour limiter le torchage et faire usage de ce gaz, notamment au Nigeria, tombent sous le bon sens (lire pages suivantes, « Énergies fossiles : le chamboule-tout de la fin annoncée du torchage »).

Et si l'épée de Damoclès que constitue le changement climatique devenait pour le continent mais aussi pour les entreprises une formidable opportunité, tous secteurs confondus.

Dossier réalisé par Bénédicte Châtel et Anne Guillaume-Gentil (Commodafrica)

L'accès à l'eau est, bien évidemment, la pierre angulaire du défi climatique

Qui finance les projets climat ?

LES FONDS MULTILATÉRAUX MONDIAUX*

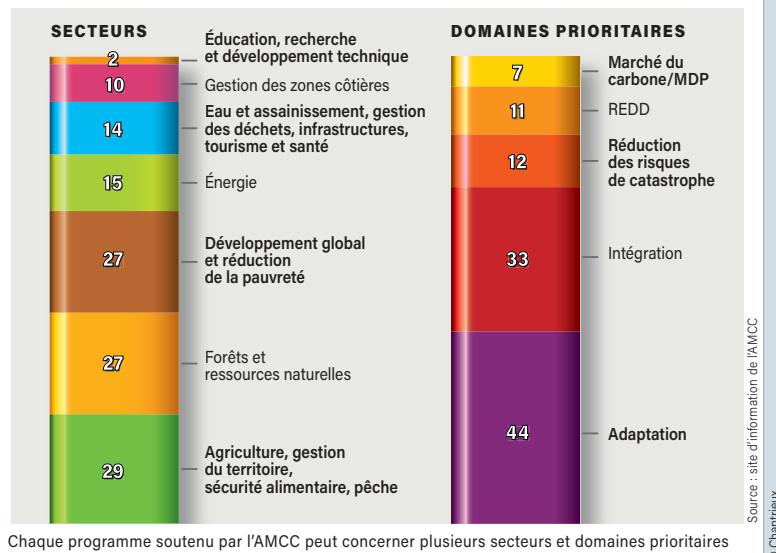
Les principaux mécanismes de financement climatique sont les fonds multilatéraux lancés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.

Parmi ceux-ci, le **Fonds vert pour le climat (FVC)** est le plus important. Fruit des négociations initiées lors des COP de Copenhague en 2009 et de Cancun l'année suivante, il devait être la pierre angulaire du financement de la lutte contre le dérèglement climatique dans les pays en développement, avec un rôle de catalyseur pour des actions tant d'atténuation que d'adaptation à ces changements. En février 2016, le FVC avait levé l'équivalent de 10,2 Mds USD auprès de 42 gouvernements. Deux projets sont en Afrique. Les États de l'Union européenne (UE), dont la France (1 Md USD), s'étaient engagés sur 4,7 Mds USD.

Toujours au niveau mondial, un **Fonds d'adaptation**, spécifique, a été lancé dès 2007 pour financer des projets dans les pays en développement. De 2010 à 2017, 438 millions de dollars (M USD) ont été alloués à 66 projets destinés notamment à former à la résistance aux chocs climatiques, aux systèmes d'alertes précoces, à la protection du littoral, à la reconstitution ou à la préservation d'hectares d'habitats naturels. Pour l'instant, ce Fonds a bénéficié à des projets au Maroc, au Sénégal, au Bénin, en Namibie, en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Kenya et au Rwanda. En juillet 2017, de nouveaux projets ont été approuvés d'une valeur de 20,4 M USD. Le premier projet régional, approuvé en mars 2017, tend à renforcer la résilience des petits agriculteurs confrontés aux inondations et à la sécheresse en Éthiopie, Kenya et Ouganda.

*Source : BAD, Bulletin du financement climatique n°40, avril-juin 2017 sur www.afdb.org/

Répartition de l'appui de l'AMCC entre secteurs et domaines prioritaires (nombre de programmes de 2008 à 2014)



LES FONDS POUR L'AFRIQUE

Spécialement dédié à l'Afrique, le **Programme sur le climat et le développement, Clim-Dev-Afrique**, créé en 2010 par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU et la Banque africaine de développement (BAD), est doté d'un Fonds spécial géré par la BAD. Objectifs : améliorer les données et les informations climatiques sur l'Afrique et renforcer leur utilisation.

La **Facilité d'investissement pour la résilience climatique en Afrique (Africa Climate Resilient Investment Facility ou AFRI-RES)**, initiative de la Banque mondiale, de la CEA, de la BAD et de la Commission de l'Union africaine, tend à intégrer des considérations liées aux

changements climatiques dans les investissements d'infrastructures en Afrique. Cette Facilité est hébergée auprès du Centre africain pour la politique en matière de climat de la CEA. Elle s'est vue doter de 5 M USD du Fonds de développement nordique début 2017.

Toujours au niveau africain, notons la récente initiative de la Caisse de dépôt et de gestion du Maroc (CDG) qui a créé en 2017 le **Réseau des investisseurs africains pour le climat**. Cinq autres caisses de dépôt africaines lui apportent leur soutien (Gabon, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Tunisie) ainsi que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) française, le fonds d'infrastructures Africa50 adossé à la BAD, le Fonds de pension public nigérian (Pencom) et l'Agence française de développement (AFD).

Sur 42 projets du Fonds Vert pour le climat, 2 sont en Afrique

L'Afrique a reçu
160,4 M euros
de l'AMCC, soit 51 %
du financement total

L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne (UE) se déclare premier bailleur dans la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, notamment via l'**Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC)** lancée en 2007 par la Commission européenne.

En 2014, l'AMCC+ a été lancée, avec 350 M EUR prévus entre 2014 et 2020 pour aider les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PIED) à « s'adapter » aux changements climatiques et à intégrer la résilience dans les planifications nationales. De 2008 à 2016, l'AMCC a engagé 316,5 M EUR pour 51 programmes dans 38 pays et 8 régions et sous-régions. De cela, l'Afrique a reçu 160,4 M EUR, soit 51 % du financement total de l'AMCC.

Le schéma ci-contre présente la répartition par secteur des engagements.

Source: site d'information de l'AMCC, www.gcca.eu/fr/

LA FRANCE

En France, c'est l'**Agence française de développement (AFD)** qui porte la majeure partie des financements de projets climat en Afrique. Ceux-ci sont passés de 660 M EUR par an en 2007 à 3,6 Mds EUR en 2016, en hausse de 22 % sur 2015. Mais, 20 % seulement des financements climat vont aux projets d'adaptation, ceux-là même dont l'Afrique a besoin en priorité (voir les engagements de l'AFD en un coup d'œil sur l'iconographie ci-contre).

À noter que, début juin, le président Macron a invité une cinquantaine de chercheurs étrangers à venir travailler en France sur les questions de climat, pendant cinq ans, débloquant pour ce faire 30 M EUR. Qu'en sera-t-il de l'Afrique et des chercheurs africains ?

DEPUIS 2005, 24 Md€ EN FAVEUR DU CLIMAT

Le groupe AFD finance de nombreux projets de développement ayant des cobénéfices en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

GROUPE AFD

2005 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016
16 projets 83 projets

En 2016, le groupe AFD a engagé près de 3,5 Md€ pour financer **83 projets climat** (énergies renouvelables, efficacité énergétique, transports propres, protection de la forêt, agroécologie, adaptation au changement climatique).

2797 M€

322 M€



AIDES BUDGÉTAIRES

Programmes d'accompagnement des États et des collectivités qui ont pour ambition d'intégrer le climat dans leur stratégie de développement.

606 M€



ADAPTATION

Projets de développement qui contribuent à réduire la vulnérabilité des biens, des personnes et des écosystèmes aux effets du dérèglement climatique.



ATTENUATION

Projets de développement qui engendrent une réduction des émissions de gaz à effet de serre supérieure aux émissions qu'ils génèrent.

ENGAGEMENT FINANCIER AMBITIEUX

En 2016, l'**activité climat** du groupe AFD dans les pays en développement a atteint :

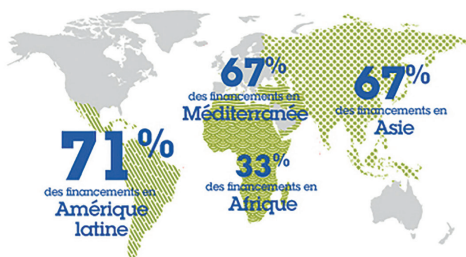


36%
des financements
de Proparco
(titulaire secteur privé)



52%
des financements
de l'AFD

En 2016, les **projets climat** ont représenté



Périmètre AFD (hors Proparco)

Comment le climat s'invite dans la planification territoriale

L'intégration d'une composante climat dans la planification territoriale est aujourd'hui indispensable pour des territoires qui font face à des défis sociaux et environnementaux intenses avec l'accroissement de la population. Comment ? Voici un point sur les initiatives en cours sur le continent.

Les collectivités locales sont un maillon essentiel dans l'adaptation au changement climatique et dans certains cas elles sont proactives, comme les villes de Dakar ou Kampala, en lien avec le niveau national, les politiques publiques et réglementaires.

Dakar : du premier plan climat PCTI au PCET

C'est un long processus qui a permis de mettre en place le Plan Climat de la région de Dakar, premier plan climat territorial intégré (PCTI) réalisé en Afrique. Démarré en 2011, il est le fruit de la coopération entre les régions de Dakar et de la Région Île-de-France, dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE).

Le diagnostic ? La région de Dakar est une région riche à plus d'un titre – sa situation géographique, son activité économique – mais située sur une presqu'île, son expansion se trouve limitée, ce qui constitue une contrainte face à une explosion démographique qui fait pression sur l'occupation des sols, l'habitat, le transport, les ressources, etc. Le changement climatique, avec la baisse des précipitations, la montée du niveau de la mer, des inondations plus fréquentes, la rend aussi plus vulnérable.

Pourquoi un PCTI ? C'est un document en deux volets : le premier est un diagnostic énergétique, le deuxième est une étude de la vulnérabilité. « Un PCTI n'est pas une construction *ex-nihilo*, il est intégré dans un système politique, administratif, réglementaire » précise Denis Dangaix, qui était le chef de projet-coordonateur Solidarité Nord-Sud du PCIT de Dakar. À partir de ces deux volets, une large concertation a été engagée entre tous les acteurs – élus, groupements de femme, universités, jeunes des quartiers, etc. –, dans chaque quartier, chaque ville (la région de Dakar en comptait 57). Puis ont été élaborées 47 fiches d'actions issues de



cette concertation pour adapter la région au changement climatique et, aspect important, atténuer l'impact de celui-ci.

La coopération décentralisée comporte de nombreux atouts dans les mécanismes d'appropriation et d'adoption du plan climat par sa démarche participative, les échanges de savoir-faire, de compétences croisées, la mise en place de concertation, le travail avec la société civile, la connaissance des territoires, le travail direct avec les élus, « tout ce qui ne se voit pas », souligne Denis Dangaix. Elle met aussi l'accent sur le renforcement de capacités. « Dakar Région Verte est une marque originale qui nous permet de véritablement travailler d'égal à égal, d'apporter des

échanges de savoirs et des transferts de savoirs » estime-t-il.

Le PCIT a été suspendu en raison de la loi sur la décentralisation au Sénégal qui a supprimé la région de Dakar et aussi du changement de majorité au sein du Conseil régional de l'Île de France en 2016. Mais le travail accompli sert de base au Plan climat énergie territorial (PCET) de la ville de Dakar, qui sera lancé formellement en janvier 2018.

Des bailleurs de fonds plus présents

À cet égard, le PCET dakarois bénéficie du soutien de la Convention des maires en Afrique sub-saharienne (CoM-SSA), une nouvelle initiative de la Commission européenne pour soutenir les gouvernements locaux dans le développement de plans pour le climat et l'énergie. Depuis les conférences sur le climat (COP), et surtout la COP 21 de 2015, les bailleurs de fonds n'interviennent plus seulement à la demande mais optent pour une démarche proactive, à l'image de la CoM-SAA qui se couple avec une prise de conscience plus

Les villes côtières impactées

Une quinzaine de villes de plus d'un million d'habitants sont situées en zones côtières : Dakar, Abidjan, Lomé, Cotonou, Porto-Novo, Libreville, Luanda, Maputo, Dar es Salaam... Dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, l'érosion peut grignoter chaque année entre 23 et 30 m de côtes ; l'effondrement du littoral emporte des maisons, des commerces et des routes côtières. Les zones côtières d'Afrique de l'Ouest abritent un tiers environ de la population régionale et plus de la moitié des citoyens ; 56 % du PIB de la région sont produits par l'activité menée à proximité des côtes, selon la Banque mondiale⁽¹⁾. Le Togo, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Bénin élaborent des plans d'investissement multisectoriels pour y faire face.

Au Congo ou encore au Gabon, confrontés aux mêmes problématiques, des entreprises françaises comme Artelia ont réalisé des études de protection du littoral et, à l'aide de modèles mathématiques hydro-sédimentaires physiques et numériques, des études de la protection côtière du Cap Lopez au Gabon.

(1) <http://blogs.worldbank.org/africacan/fr/afrique-de-louest-une-vision-commune-au-service-dun-littoral-resilient>

Trois questions à Nicolas Drunet

« La France a développé un outil particulièrement reconnu : le PCET »

Dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Accord de Paris sur le climat et du nouvel agenda urbain adopté lors de la Conférence Habitat III, Expertise France accompagne les pays et les territoires urbains et ruraux partenaires, principalement en Afrique subsaharienne et dans la zone Méditerranée. Depuis 2012, elle appuie quatre pays africains - Bénin, Gabon, Kenya et Ouganda - dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques via le projet Africa4Climate. Elle assure aussi le secrétariat technique du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT), plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français du développement urbain à l'international.

Nicolas Drunet, responsable du Pôle Climat-Territoires du Département développement durable à Expertise France.

Le Moci. Quel est le rôle et l'importance de l'échelon des territoires/villes en Afrique dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ?

Nicolas Drunet. « Penser global, agir localement ». Les collectivités territoriales, qu'elles soient urbaines ou rurales, sur le continent africain ou européen, sont les premières concernées par les changements climatiques, du fait de l'exposition de leur territoire et de leurs populations mais aussi de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire. Mettre en place une politique de mobilité, gérer des espaces naturels et forestiers, sécuriser des espaces agricoles pour assurer une sécurité alimentaire, promouvoir un accès à une énergie durable sont des enjeux pour lesquels les collectivités territoriales ont un rôle prépondérant à jouer, et qui nécessitent donc une étroite articulation avec l'échelon central.

Le Moci. Quelles sont les actions concrètes et prioritaires à mettre en œuvre pour que les territoires s'adaptent ou atténuent le changement climatique ?

N. D. Chaque contexte est bien particulier et donc appelle à la mise en place d'actions d'adaptation spécifiques. À titre d'exemple, il importe aujourd'hui de favoriser la conservation des écosystèmes forestiers ; les mangroves ont un rôle reconnu comme barrière naturelle aux événements climatiques extrêmes (cyclones, tempêtes), une opportunité de séquestrer du carbone, mais aussi comme vecteur

de développement économique (pêche, tourisme...). Il convient donc de mettre en place des politiques de gestion de ces ressources qui permettent leur conservation ; cela passe généralement par un transfert de compétences de l'échelon national vers l'infra-national mais également vers des modes de gestion qui responsabilisent les habitants de ces zones. Les villes doivent se réinventer, pouvoir accueillir dignement de nouveaux habitants, proposer des services publics de qualité. Il importe donc d'apporter de l'innovation dans la planification urbaine, dans les schémas de gouvernance locale, afin d'inclure les habitants dans les processus décisionnels.

Le Moci. Quel est l'apport de l'expertise française dans ce domaine en Afrique ?

N. D. Peu importent les domaines, il importe aujourd'hui de croiser les savoirs et les expériences, de capitaliser sur des expériences ayant fait leur preuve, de mobiliser de l'expertise du Sud comme du Nord. C'est bien l'association de différentes connaissances qui permettra la réussite d'un projet. Sur les sujets de planification territoriale, il est certain que la France a élaboré un outil particulièrement reconnu : le PCET (Plan Climat Énergie Territoires) développé par l'Ademe, qui commence à être diffusé à d'autres pays. Expertise France l'a par exemple expérimenté à Kampala, en Ouganda, en mobilisant de l'expertise française afin de piloter le processus à l'échelle de la capitale ougandaise. Cette expertise a toutefois été associée à d'autres expertises locales afin justement de faciliter l'adaptation de l'outil au contexte spécifique de la ville.

aiguë des Africains sur les enjeux de villes à l'horizon 2030-2050.

Outre Dakar, les villes de Kampala, Zou, Tsévié, Pikine, Nouakchott, Bouaké et Lubumbashi bénéficient du soutien financier de l'UE. Un appui qui ne porte pas uniquement sur les capitales mais aussi sur les villes secondaires qui vont elles aussi être impactées par le climat.

À titre d'exemple, la ville de Porto Novo,

avec l'appui de l'AFD, du FFEM, de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise et de la métropole du Grand Lyon, est en train d'élaborer un plan de développement urbain durable alliant préservation de l'environnement (notamment de la lagune), résilience au changement climatique et développement économique.

Les zones rurales sont aussi concernées.

Ainsi toujours au Bénin, le projet « Territoires Collines 2040 » dans le département des Collines situé au centre du pays où les conditions agro-climatiques sont menacées. Il vise à mieux à intégrer les enjeux climatiques dans la planification territoriale locale. Pour les producteurs agricoles par exemple ce sont l'appropriation de pratiques agro écologiques et de restauration des sols.

Hydrocarbures : le chamboule-tout de la fin annoncée du torchage

On peut rêver d'une Afrique aux énergies vertes d'ici 2035. Mais les études démontrent que les énergies fossiles ont encore de beaux jours devant elles avec la montée en puissance du gaz et la réduction du torchage, offrant d'importantes opportunités sur le marché local.

Depuis 2000, la demande en énergie de l'Afrique sub-saharienne a progressé de 45 %, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), et sa consommation est encore appelée à faire un bond de 77 % d'ici 2035, estime Spencer Dale, chef économiste de British Petroleum (BP).

Si la part des renouvelables dans le mix énergétique est estimée augmenter de +71 % par an d'ici 2035, les énergies fossiles représenteraient encore 82 % de l'approvisionnement énergétique africain d'ici 20 ans, contre 92 % actuellement, selon BP. Et dans ce mix énergétique, la part du gaz progresserait de 1,6 % par an d'ici 2035, contre +0,7 % pour le pétrole et +0,2 % pour le charbon.

Le gaz aurait donc un bel avenir et l'Afrique dispose d'importantes réserves. Le Nigeria demeure leader en Afrique sub-saharienne avec 188 milliards de mètres cubes en réserve, au neuvième rang mondial, mais de nouveaux producteurs majeurs se profilent avec les découvertes de gisements au large du Mozambique et de la Tanzanie. En outre, la réduction progressive du gaz brûlé au torchage devrait ouvrir la voie à de formidables opportunités.

Les comptes du torchage

Au niveau mondial, environ 140 milliards de mètres cubes de gaz naturel associé sont rejetés dans l'atmosphère chaque année, soit 300 millions de tonnes de CO₂, ce qui représente 77 millions de voitures, moteur allumé !

Si ces volumes n'étaient pas torchés, ils pourraient produire 750 milliards de

2,5 milliards USD
par an partent en
flamme



© Ed KashWorld Bank

KWh, soit plus que ce que consomme actuellement le continent africain. Rappelons que 620 millions de personnes en Afrique n'ont pas encore accès à l'électricité et 730 millions dépendent de l'utilisation traditionnelle de la biomasse (bois, charbon de bois...).

Sur ces 140 milliards de mètres cubes, 40 sont torchés ou éventés en Afrique, dont 35 en Afrique sub-saharienne et 23 au seul Nigeria, soit un manque à gagner de quelque 2,5 milliards de dollars (USD) par an, a calculé le Sénat nigérian.

La pression internationale, écologique, est de plus en plus vive pour que le torchage cesse. Sous la houlette de la Banque mondiale et sous l'impulsion des différentes conférences internationales sur le climat (COP), le Partenariat mondial pour la réduction des gaz brûlés (GGFR) a été mis en place dès 2002. En 2015, l'initiative « Zéro brûlage de routine d'ici 2030 » a été lancée, endossée par 71 gouvernements, compagnies pétrolières et institutions de développement. Un brûlage de « routine » qui représente 54 % du torchage mondial.

Au Nigeria, le brûlage de son gaz a chuté de 70 % entre 2005 et 2015.

Le Nigeria en tête d'affiche

Le Nigeria figure parmi les « bons élèves » de la Banque mondiale, le brûlage de son gaz ayant chuté de 70 % entre 2005 et 2015. Un processus qui se dynamise puisque la réduction à zéro du torchage d'ici 2020 a été inscrite comme une des sept priorités pétrolières et gazières du gouvernement. Fin 2016, une équipe interministérielle a été constituée pour superviser la mise en œuvre du Programme national de commercialisation du gaz torché.

Atteindre l'objectif du zéro torchage d'ici 2020 nécessite des investissements de 3 Mds USD mais avec d'importantes retombées attendues : création de 300 000 emplois, 6 millions de foyers auraient accès au GPL ce qui correspond à l'élimination, peu ou prou, de 20 Mt de CO₂ par an. Si d'aucuns considèrent que l'objectif d'ici 2020 est difficilement atteignable, les opportunités demeurent.

Entretien avec Brigitte Poot

« Total a réduit de 50 % son brûlage entre 2005 et 2015 »

Pour Brigitte Poot, responsable Reporting & perspectives environnement à la direction HSE de Total Exploration-Production, la réduction des brûlages de routine permettent, notamment, d'améliorer l'efficacité opérationnelle du groupe.

Le Moci. Quel est votre bilan en terme de réduction du torchage en Afrique et dans le monde ?

Brigitte Poot. Au niveau mondial comme en Afrique, Total a réduit son brûlage de 50 % entre 2005 et 2015. En 2016, le groupe s'est engagé à éliminer le brûlage de routine d'ici 2030, en accord avec l'engagement international « Zéro brûlage de routine » porté par la Banque mondiale et signé par Total fin 2014. C'est-à-dire passer de 7,4 Mm³/j en 2010 à 1,5 Mm³/j en 2020, puis à zéro en 2030.

Le Moci. Quelles opportunités technologiques et économiques vous ont été ainsi ouvertes au Nigeria et en Afrique ?

B. P. Les réductions de brûlage de routine permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître l'efficacité énergétique de nos activités. Par exemple, sur l'unité flottante CLOV en Angola, le gaz issu de l'extraction pétrolière au lieu d'être brûlé est comprimé et stocké pour produire de l'électricité à bord de la plateforme. Au Nigeria, le brûlage de routine a été divisé par 3 entre 2014 et 2016. Le projet de développement d'OFON2, tout en développant des réserves ad-

ditionnelles d'huiles et de gaz offshore, a permis via une nouvelle plateforme de production et de traitement du gaz, d'arrêter le brûlage de routine sur OML102 dès 2015 et d'exporter le gaz pour sa commercialisation. Ce projet a reçu un « Excellence award » en 2015 du partenariat de la Banque mondiale pour la réduction du brûlage (GGFR).

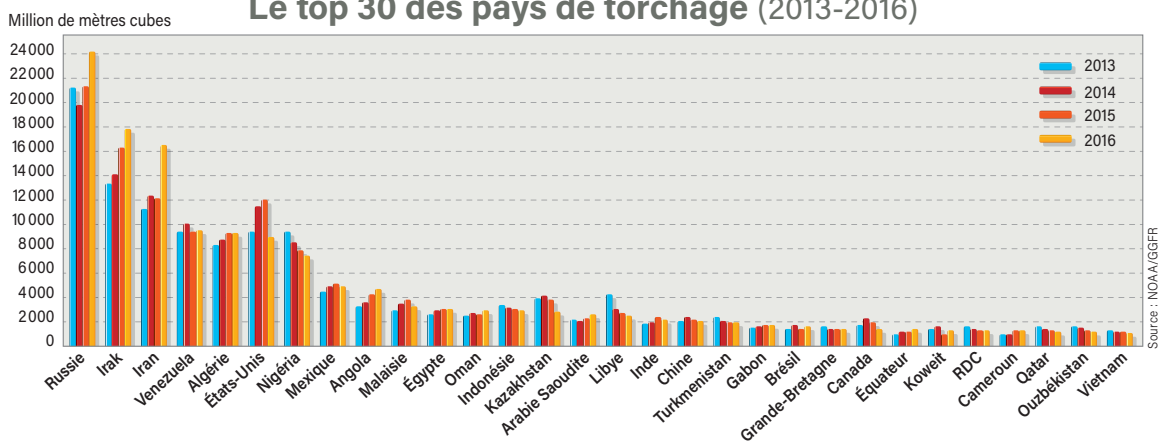
Le projet de développement d'OML58, via l'augmentation de la capacité des installations de traitement de gaz d'Obagi onshore et la construction d'un pipeline de gaz (NOPL) vers Imo River, a permis également d'éliminer le brûlage de routine et d'augmenter notre approvisionnement dans le marché domestique du gaz.

Les deux nouveaux développements en eaux profondes, Akpo (démarrage 2009) et Egina (démarrage planifié en 2018), ont été prévus sans brûlage de routine, le gaz étant soit utilisé localement pour réinjection afin de maintenir la pression du réservoir gas-lift et/ou exporté pour sa commercialisation. Enfin, le groupe a défini un 2^e volet de son action : améliorer l'efficacité énergétique de ses installations de 1 % en moyenne par an sur la période 2010-2020.

© D.R.

Brigitte Poot, responsable Reporting & Perspectives Environnement à la direction HSE de Total Exploration-Production.

Le top 30 des pays de torchage (2013-2016)



Au-delà de la production d'électricité

De leur côté, les groupes pétroliers ne restent pas les bras croisés. Shell Petroleum, le plus important pétrolier au Nige-

ria, déclare avoir réduit son torchage de 93 % entre 2002 et 2016. Un effort qui se conjugue avec la politique du groupe visant à développer le marché local. Aujourd'hui, en Afrique sub-saharienne,

l'utilisation de gaz se cantonne à la production – encore faible – d'électricité. Mais peu à peu, le gaz est utilisé comme source d'énergie pour l'industrie locale (comme en Afrique du Nord), ou pour les foyers.

En septembre 2017, Shell et la compagnie nigériane Shoreline ont signé un accord pour vendre et distribuer du gaz naturel à Lagos. Le gaz peut aussi être transporté par gazoduc vers des marchés plus lointains

comme en Afrique de l'Ouest, ou réinjecté dans le sol sur le lieu d'extraction, pour une utilisation ultérieure. Toutefois, ces utilisations requièrent des infrastructures importantes, l'existence d'un marché solvable, le

développement de réseaux de distribution à travers les pays, et surtout une volonté politique, l'impératif écologique et de santé publique se conjuguant à l'économique. Ce qui n'est pas toujours le cas.



Bjorn Hamso, chef de programme du Partenariat mondial pour la réduction des gaz brûlés de la Banque mondiale (GGFR).

Trois questions à Bjorn Hamso

« De plus en plus d'entreprises comprennent maintenant que cette ressource a de la valeur »

Il faut du temps pour changer les mentalités à l'égard du gaz associé et souvent en Afrique les conditions ne sont pas réunies pour l'utiliser efficacement, estime Bjorn Hamso, chef du programme du Partenariat mondial pour la réduction des gaz brûlés de la Banque mondiale (GGFR).

Le Moci. Quelles opportunités émergent du projet de mettre un terme au torchage de gaz en Afrique ?

Bjorn Hamso. Auparavant, le gaz associé à la production pétrolière était considéré comme un déchet. Au fil du temps, cette perception a changé et de plus en plus d'entreprises comprennent maintenant que cette ressource a de la valeur, qu'elle peut être utilisée. Mais ceci requiert des talents et des compétences que certaines compagnies pétrolières n'ont pas, tels que la maîtrise des aspects techniques et économiques de projets gaz-à-énergie ; parler en kilowatts au lieu de barils de pétrole ; connaître les besoins du marché local en énergie, etc. En outre, dans beaucoup de régions en Afrique, on a besoin d'un environnement opérationnel favorable aux investissements en amont et au développement de marchés viables pour l'utilisation du gaz, ainsi que des infrastructures nécessaires pour livrer ce gaz à ces marchés. Donc, des entreprises sont récalcitrantes à investir, même si elles savent qu'il existe des marchés inexploités.

Le Moci. À quel point les entreprises sont-elles innovantes ?

B. H. Si l'utilisation du gaz torché pour la production d'électricité est la solution la plus habituelle, il existe des avancées encourageantes en matière technologique pour convertir le gaz brûlé en fuels liquides, un développement déclenché aux États-Unis par la révolution de l'huile de schiste et qui se révèle utile pour réduire les coûts et adapter l'offre à la demande. Mais souvent, chaque torchage a ses

propres défis, uniques. Par exemple, en Russie, vous avez communément de grandes distances entre là où vous produisez et les consommateurs. Ailleurs, ce peuvent être les dysfonctionnements du marché de l'énergie, ou le manque d'infrastructures, ou la non-fiabilité des paiements, ou le manque d'un réseau de gazoducs comme dans certaines régions d'Afrique subsaharienne.

Les opérateurs de champs gaziers sont habituellement les mieux placés pour faire cesser le brûlage. Mais nous avons besoin aussi du concours d'autres types d'investisseurs privés qui, par exemple, évalueront différemment les risques d'investissement dans les marchés locaux de l'énergie.

Le Moci. Trouvez-vous que les choses évoluent dans le bon sens ?

B. H. Oui, manifestement. Il y a l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durables de l'ONU et l'initiative « Zéro brûlage de routine d'ici 2030 » qui a maintenant été endossée par 71 entités représentant environ 55 % du brûlage mondial de gaz. Notre objectif est d'approcher les 100 %, fixant ainsi un nouveau standard pour le torchage du gaz qui, à terme, supprimerait le brûlage de routine au niveau mondial. Nous allons suivre les progrès accomplis et publierons des données concernant le brûlage qui seront fournies par les signataires de ces initiatives. Une attention accrue est accordée au brûlage du gaz par les conseils d'administration des compagnies pétrolières ce qui augure bien d'un avenir sans brûlage.

Il existe des avancées encourageantes en matière technologique pour convertir le gaz brûlé en fuels liquides

L'électricité de demain

L'Afrique a une empreinte carbone très faible mais des besoins énergétiques immenses. Pour répondre à ce défi énergétique majeur, l'Afrique va-t-elle emprunter le chemin d'un développement propre avec les énergies renouvelables? Elle dispose incontestablement d'un potentiel vert - solaire, géothermie, hydraulique, éolien, biomasse - immense et encore sous-utilisé.

« Nous n'allons pas électrifier l'Afrique comme nous avons électrifié l'Europe, c'est une certitude, affirme Gilles Parmentier, directeur des investissements de GreenWish Partners, un producteur indépendant d'énergie renouvelable en Afrique. L'analogie peut-être faite avec les télécoms. Pendant très longtemps, nous avons cru que nous allions équiper l'Afrique en filaire et que chaque maison allait avoir son téléphone fixe et être raccordée. En fait, l'Afrique s'est approprié le téléphone portable et est allée beaucoup plus loin que l'Europe ». Pour ce responsable de fonds d'investissement, « ce sera la même chose avec l'énergie; je ne crois pas qu'il va y avoir des milliers de kilomètres de lignes à haute tension qui vont traverser les déserts: ce serait trop cher ».

Les énergies renouvelables seront donc une partie de la réponse. Solaire dans le Sahel, hydraulique au Gabon, géothermie au Kenya, éolien au Cabo Verde, les



© D.R.

configurations sont multiples et adaptées à chaque pays. D'ores et déjà, des progrès notables ont été enregistrés dans de nombreux pays africains aidés par plusieurs programmes axés sur l'électricité (Power Africa, Energie pour l'Afrique ou encore Lighting Africa ou New Deal on Energy for Africa).

Par exemple, en Côte d'Ivoire avec la mise en route du gigantesque barrage hydroélectrique de Soubré, la production d'électricité a presque doublé et

Au Burkina Faso, la centrale photovoltaïque de Zagtouli, qui vient d'être mise en service, assurera 5 % des besoins énergétiques du pays.

La question de la maintenance est primordiale

George en Afrique du Sud, premier aéroport du continent 100 % solaire

Le premier aéroport vert en Afrique - alimenté uniquement à l'énergie solaire - se situe en Afrique du Sud dans la province du Cap-Occidental. Pour un coût d'environ 1 million d'euros, l'aéroport domestique George assure l'autonomie de son fonctionnement grâce à l'installation de 2 000 panneaux solaires délivrant une capacité de 750 kW par jour. À la clé, une réduction de ses émissions de dioxyde de carbone de 1 323 tonnes,

soit l'équivalent de 103 934 litres de fuel! Fort de ce succès, la société Airports Company South Africa, gestionnaire de six aéroports en Afrique du Sud, compte dupliquer le modèle. Les travaux ont démarré pour les aéroports d'Upington et de Kimberley. L'aéroport George est le second au niveau mondial à fonctionner à l'énergie solaire après celui de Kochin dans l'État du Kerala en Inde opérationnel depuis 2015.



Moussa Bagayoko,
directeur général
de Yélé Consulting.

Trois questions à Moussa Bagayoko

Les « smart grids » apportent de la « flexibilité »

Moussa Bagayoko dirige Yélé Consulting, un cabinet français indépendant leader dans les « smart grids ».

Le Moci. Pouvez-vous définir les *smart grids* ?

Moussa Bagayoko. À la base, c'est s'appuyer sur les technologies du numérique et de la communication pour mieux gérer le système électrique, dont le réseau électrique constitue l'épine dorsale. Elles permettent de remonter des informations sur le réseau afin de pouvoir mieux le surveiller, le piloter, le commander le plus souvent en temps réel et *in fine* aiguiller et optimiser les flux d'énergie. Aujourd'hui avec le développement des énergies renouvelables qui sont décentralisées et la plupart du temps intermittentes, les *smart grids* ont encore plus de sens car nous faisons face à deux inconnues : quand la production sera disponible et à quel niveau. Il faut donc introduire un système intelligent pour avoir une meilleure prévision et une meilleure réactivité.

Le Moci. Les *smart grids* sont-ils une priorité pour l'Afrique alors même que le taux d'électrification est très faible ?

M. B. La priorité pour le système électrique africain est d'avoir des réseaux électriques robustes pour pouvoir intégrer un minimum d'énergies renouvelables et surtout pouvoir délivrer une énergie de qualité donc sans coupures intempestives. Au moment où l'Afrique investit massivement dans les infrastructures électriques, y intégrer des *smart grids* c'est miser sur des systèmes innovants, tournés vers l'avenir. C'est un peu comme dans la téléphonie mobile, on fait un saut technologique en avant au lieu de passer par les anciens systèmes. Introduire des équipements un peu plus intelligents lorsque

l'on construit de nouvelles lignes, c'est pouvoir équiper ces réseaux avec une capacité de pilotage et de supervision plus fine et plus proche du temps réel.

Le Moci. L'introduction de cette technologie intelligente est-elle coûteuse ?

M. B. Non, si nous sommes sur de la création d'infrastructure. En revanche, s'il faut l'ajouter sur des réseaux existants, le surcoût est élevé. En France, un des apports des *smart grids* est d'éviter de mettre des moyens importants dans le renforcement des réseaux à chaque nouveau besoin. Par exemple, lorsque l'on rencontre des problèmes de tension ou quand des clients supplémentaires viennent se rajouter, avec ces systèmes intelligents on est capable de piloter en temps réels les sorties d'énergie ou de répondre à leurs besoins sans renforcer toute la ligne. En Afrique, combinées à une politique d'efficacité énergétique, les *smart grids* peuvent typiquement apporter de la valeur en offrant des flexibilités dans certaines zones industrielles ou certains bâtiments administratifs où il y a une forte consommation électrique. Le système permet de jouer sur les usages chez les clients finaux et d'optimiser les investissements.

Les *smart grids* sont recommandées pour les zones urbaines ou semi-urbaines. Pour les zones isolées, cela nécessite des études plus poussées, car il existe peu de capacités d'économies d'échelle ; néanmoins, nous pouvons introduire une dimension « smart » dans certaines pratiques comme dans la facturation par mobile de la consommation énergétique.

s'est verdie, l'hydraulique représentant aujourd'hui 40 % du mix énergétique ivoirien. Au Burkina Faso, la centrale photovoltaïque de Zagtouli, qui vient d'être mise en service, assurera 5 % des besoins énergétiques du pays.

Des avancées rendues possibles grâce à la baisse du coût des énergies renouvelables. Elles se doublent d'une impulsion politique avec le lancement, lors de la COP 21 en décembre 2015, de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables sous mandat de l'Union Africaine. L'ambition est de produire 300 GW d'électricité à partir d'énergies renouvelables en 2030.

La nouveauté réside dans l'émergence de mini-réseaux hybrides et renouvelables, grâce à la baisse des coûts.

L'émergence de mini-réseaux hybrides et renouvelables

Environ deux-tiers des Africains ne sont pas raccordés au réseau électrique, dont une grande partie vit dans les zones rurales. Étendre le réseau semble inaccessible tant son coût serait prohibitif.

La solution passe par les systèmes hors réseaux (installations solaires domestiques) et les mini-réseaux.

Ces solutions ne sont pas nouvelles : au Mali, par exemple, on recense plus de 200 mini-réseaux, mais ils sont alimentés majoritairement par des générateurs

au diesel. La nouveauté réside dans l'émergence de mini-réseaux hybrides et renouvelables, grâce à la baisse des coûts. Ils sont d'autant plus porteurs que le financement à long terme de ces infrastructures va être facilité par la mise en place de systèmes innovants et adaptés de paiement par les utilisateurs, comme le « pay as you go » (PAYG), créés par des startups alliant solaire et digital. Des entreprises françaises comme le groupe Vergnet, via Odial Solutions, se positionnent activement sur ces marchés.

Les pionnières - M-Kopa Solar et Mobisol - se situent en Afrique de l'Est. En Afrique de l'Ouest, PEG Africa, présent au Ghana puis en Côte d'Ivoire, vient de lever 13,5 millions de dollars pour développer les mini-réseaux en Afrique de l'Ouest.

De grands groupes s'insèrent dans la

Il faudrait que le secteur privé se concentre sur la production tandis que le secteur public se consacrerait au transport et à la distribution

brèche ouverte par les startups. C'est le cas de Total avec ses lampes solaires Awango, mais aussi de Schneider Electric avec le déploiement dans huit pays d'Afrique de l'Ouest de mini-centrales solaires thermodynamiques Microsol (qui ont la particularité de produire à la fois de l'électricité, de l'eau potable et du chauffage sans émission de CO₂), c'est encore Bolloré avec ses « bluezones » ou Engie avec les initiatives Power Corner. Engie vient d'acquérir l'entreprise ougandaise spécialisée dans les installations

solaires domestiques Fenix International. Tant pour le réseau que pour les initiatives hors réseaux, la question de la maintenance est primordiale. « 30 % des capacités installées de production électrique en Afrique ne fonctionnent pas à cause de la maintenance » indique Gilles Parmentier. Ce dernier estime que la garantie d'une meilleure durabilité des installations repose sur le fait de concentrer l'intervention du privé sur la production tandis que le secteur public se consacre au transport et à la distribution.

L'Éthiopie, championne du renouvelable

Dépourvue de ressources fossiles, l'Éthiopie mise sur les énergies renouvelables pour soutenir sa forte croissance économique. La première d'entre elles est l'hydraulique en utilisant les eaux du Nil. En décembre 2016, le barrage de Gibe III sur le Nil dans la vallée de l'Omo entre en service avec une capacité de 4 200 MW. Le barrage Grande Renaissance d'une capacité de 6 000 MW est en cours de construction sur le Nil bleu et devrait être achevé cette année. Trois autres barrages sont d'ores et déjà à l'étude avec en ligne de mire une capacité hydroélectrique de 40 000 MW d'ici à 2035 et l'objectif de devenir un exportateur d'électricité.

Durant la saison sèche, alors que l'eau se fait plus rare, l'énergie éolienne prend le relais.

Le plus grand parc éolien d'Afrique sub-saharienne Adama II, construit en 24 mois, offre une capacité de 153 MW. Il s'ajoute au parc d'Asegoda (120 MW) et d'Amada I (50 MW).

Aujourd'hui, le pays se lance dans le photovoltaïque dans le cadre du deuxième Growth and Transformation Plan, qui vise 12 000 MW de nouvelles capacités hydraulique, éolienne, géothermique et solaire en partenariat avec le secteur privé d'ici 2020. Le consortium entre l'Italien Enel Green Power et l'Éthiopien Orchid Business Group va construire une centrale solaire de 100 MW à Metehara et un appel d'offres a été lancé pour la construction de deux autres centrales photovoltaïques pour une capacité totale de 250 MW. Dans le domaine de la géothermie, une centrale de 1 000 MW, en deux phases, est en cours de construction avec la société américano-islandaise Reykjavik Geothermal dans le cadre de l'initiative américaine Power Africa.

L'Éthiopie garde le cap avec la volonté d'être un modèle de

l'énergie verte en Afrique. Elle se situe déjà à la première place mondiale au regard de la part des énergies renouvelables ou nucléaires dans sa production d'électricité selon le Global Energy Architecture Performance Index.



Le transport urbain propre dessine les villes de demain

La population urbaine africaine s'élève actuellement à 472 millions d'habitants mais elle va doubler au cours des 25 prochaines années pour atteindre un milliard d'habitants en 2040, selon la Banque mondiale. Dès 2025, les villes africaines abriteront 187 millions d'habitants supplémentaires, soit l'équivalent de la population actuelle du Nigeria. Dans cette perspective, assurer la mobilité urbaine avec des transports propres est un enjeu décisif à la fois pour les villes africaines, le développement durable et l'environnement.

Les villes africaines sont très souvent congestionnées et de plus en plus polluées. Pourtant, la motorisation, si elle est croissante, est encore faible. En revanche, l'urbanisation s'accompagne très souvent d'un étalement urbain. L'Afrique va-t-elle suivre le modèle occidental où la voiture a été reine avant d'être repoussée loin des centres-villes ? La question reste ouverte mais très probablement, le continent ne passera pas par toutes les étapes de schéma à l'occidentale et inventera son propre modèle.

Pour massifier le transport et le rendre plus propre, les moyens collectifs sont plébiscités. Dans plusieurs villes se développent des axes avec des autobus à haut niveau de services (BHNS) ou encore BRT (Bus rapide transit) et/ou des infrastructures plus lourdes comme le métro ou le tramway suivant le contexte métropolitain.

Nécessité d'un travail en amont sur la planification des villes

Toutefois, d'après Lise Breuil, responsable de la Division Transport et mobilité



Les « Bluebus » de Bolloré, première ligne de bus 100 % électrique et autonome d'Afrique.

à l'Agence française de développement (AFD), le développement des transports publics de grandes capacités nécessite de réaliser tout un travail en amont sur la planification des villes pour permettre leur densification afin de limiter les trajets quotidiens, de réduire leur longueur et de limiter le plus possible les déplacements motorisés individuels.

En Afrique, le premier BHNS a été mis en place à Lagos, au Nigeria, en 2008. Aujourd'hui, des projets sont en cours

ou réalisés dans plusieurs grandes villes, comme à Johannesburg, Accra, Dar es Salam, Dakar, Addis Abeba, Douala, etc. Le BHNS reste aussi le moyen de transport le plus abordable pour les villes secondaires.

Dans une moindre mesure, sont aussi créées des infrastructures plus lourdes et plus coûteuses, réservées principalement aux mégapoles et surtout présentes en Afrique du Nord.

Des tramways circulent ainsi à Rabat

Bus électriques : la concurrence s'intensifie

En 2013, le groupe Bolloré mettait en place et finançait – pour un coût de 1,2 milliard F CFA (1,8 million d'euros) – la première ligne de bus 100 % électrique et autonome d'Afrique. Ces « Bluebus » rechargés la nuit avec de l'électricité stockée dans des batteries Lithium Métal Polymère (LMP) alimentées la journée par de l'énergie solaire, circulent sur le campus de l'université Felix Houphouët Boigny à Abidjan en Côte d'Ivoire. Depuis, Bolloré en a installé au Cameroun et au Congo.

Si le groupe Bolloré travaille depuis plus de vingt ans sur l'électrique, de nombreux constructeurs l'ont rejoint. Des Français, comme Heuliez Bus ou Dietrich, des Européens à l'instar de l'Espagnol Irizar, de l'Allemand Mercedes ou du Polonais

Solaris mais aussi du Chinois Yutong ou du Brésilien Marcopolo sont présents. La concurrence ne fait que commencer mais promet d'être vive sur un marché en plein développement. La première usine de construction de bus électriques « ultra-light » au Maroc devrait être bientôt opérationnelle avec l'objectif de produire 1 000 bus par an. Elle est le fruit d'un partenariat entre le Chinois Yangtse Ltd, la Société d'investissements énergétiques (Sie) et le groupe marocain Marita, pour un investissement de 1,2 milliard de dirhams (112 millions d'euros). Plus au Sud, le constructeur ougandais, Kira Motors Corporation, a créé le tout premier bus hybride sur le continent « Kayoola » qui fonctionne à l'électricité et au solaire.

COP 21, une vraie impulsion en faveur de modes de transports propres

Placé en haut de l'agenda, le secteur des transports a bénéficié d'une vraie impulsion lors de la COP 21 (conférence mondiale sur le climat) qui s'est déroulée à Paris en décembre 2015. Un secteur jusqu'à présent peu couvert alors qu'il représente, au niveau mondial, près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Une quinzaine d'initiatives y ont été lancées afin de réduire son impact sur l'environnement, les émissions de gaz à effet de serre, sans compter la santé de milliard de citoyens.

« Mobilise your City » est l'une d'elles. Elle vise à réduire de 50 à 75 % les émissions liées aux transports dans une centaine de villes dans 20 pays en développement d'ici à 2050. Comment ? En mettant en œuvre des politiques de mobilité urbaine soutenable via une meilleure planification. Sans une transition volontariste vers un transport sobre en carbone, les émissions dans les villes des pays en développement seront multipliées par 3 en 2050, souligne les auteurs de l'initiative. Les villes partenaires en Afrique sont aujourd'hui Casablanca,

Sfax (Tunisie), Douala et Yaoundé, Antananarivo et Mahajanga (Madagascar), Dakar : toutes ces cités possèdent ou préparent un « Cadre national » de planification de mobilité urbaine.

La « déclaration de C40 pour les bus propres » est une autre initiative. Elle engage les villes à réduire les émissions des véhicules en adoptant des technologies d'autobus propres et innovantes tels que les autobus électriques, hybrides ou à hydrogène. Aujourd'hui une petite cinquantaine de villes de tous les continents - dont pour l'Afrique Addis-Abeba, Cape Town, Johannesburg - ont signé cette déclaration. Des fabricants d'autobus comme BYD, Volvo, Wright Bus, Optare, Mercedes, Evo Bus, Alexander Dennis se sont aussi engagés auprès des villes pour diffuser des bus « propres ».

Une action qui se poursuit et s'enrichit. Lors de la COP22 à Marrakech, en 2016, une Association africaine pour un transport routier durable a été créée et une feuille de route mondiale du « Partenariat pour des transports durables à faible intensité de carbone (SLoCaT) » a été élaborée.

et Casablanca au Maroc, à Oran et Constantine en Algérie, à Tunis mais aussi à Addis Abeba en Éthiopie. Plusieurs téléphériques fonctionnent en Algérie. Le métro n'existe pour l'instant qu'à Alger et au Caire mais sa construction devrait démarrer à Abidjan tandis que le TER est en cours de construction à Dakar. Dans le ferroviaire, la France est bien positionnée, mais la Chine est à l'œuvre dans plusieurs pays africains.

Sotrama à Bamako, Gbaka à Abidjan, Molue ou Danfo à Lagos, Hiace à Brazzaville, Ndiaga Ndiaye à Dakar, Dala-dala à Dar es Salaam, Matatus à Nairobi, etc. Autant de noms pour désigner les minibus omniprésents dans les villes africaines. À Ouagadougou ou Cotonou, ce sont plutôt les motos-taxis qui sont rois.

Ce mode de transport artisanal privé et dynamique, tout en créant de la congestion et de la pollution, joue un rôle central dans la mobilité urbaine, suppléant les transports publics défaillants. « Il faut s'appuyer dessus car il offre un service à coût zéro pour la collectivité » affirme Lise Breuil. La question est de savoir comment l'améliorer.

S'il est encore trop tôt pour passer aux voitures électriques, le simple renouvellement de la flotte, qui a entre 20 et 25 ans d'âge, peut déjà fortement réduire

En Afrique du Sud, une plate-forme pour améliorer les déplacements quotidiens

l'impact environnemental et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi améliorer le confort des usagers. Mais le renouvellement de la flotte à lui seul ne suffira pas. Selon Lise Breuil, il doit s'accompagner d'une structuration de la filière combinée avec un système de prime à la casse et de prêts, éventuellement la mise en place d'une centrale d'achat pour faire des achats groupés à l'instar de ce qui a été proposé à Dakar avec l'appui de la Banque mondiale.

Plusieurs initiatives de cartographie des itinéraires

On assiste en Afrique à l'émergence d'une mobilité plus propre, donc plus écologique, mais aussi plus intelligente avec l'entrée du numérique. Ainsi, le transport artisanal, qui est par définition très fragmenté, va aussi grandement bénéficier des nouvelles technologies pour améliorer son service et son efficacité. D'ores et déjà, plusieurs initiatives sont lancées sur

le continent permettant la cartographie des itinéraires des transports.

En Afrique du Sud, la Start-up Wherels-MyTransport a créé une plate-forme en ligne ouverte pour améliorer les déplacements quotidiens des habitants en donnant des informations en temps réel sur les transports publics formels et informels, les horaires, les incidents, les choix d'itinéraires, etc. Des données qui ont permis, par exemple, à Cape Town de développer une application sur les différents modes de transport de la ville.

Au Kenya, l'application Ma3Route donne des informations précises sur les itinéraires en temps réel des Matatus (minibus) à Nairobi, Mombassa et Kisumu avec des alertes personnalisées. De nombreuses applications locales de VTC se développent aussi, à l'instar de l'Américain Uber. Au Bénin, l'application ZemExpress, créée par la Start-up MobileLab, met en relations les clients et les quelque 150 000 motos-taxis de Cotonou.

Quand l'eau s'invite dans l'agenda climatique

La raréfaction de l'eau, exacerbée par le changement climatique, pourrait amener certaines régions à accuser un recul du PIB de l'ordre de 6 % d'ici à 2050, provoquer des migrations et déclencher des conflits, selon la Banque mondiale. La gestion durable de cette ressource est une variable clé pour le développement de l'Afrique. Elle fait désormais partie de l'agenda climatique.

L'eau est une ressource essentielle pour la population et sa santé mais aussi pour le développement économique (énergie, industrie, mines), la sécurité alimentaire (agriculture) et la biodiversité de l'Afrique. Le continent dispose d'une ressource en eau renouvelable abondante – seulement 5 % des réserves renouvelables sont mobilisées selon l'AFD – mais elle subit souvent une forte variabilité et sa répartition géographique est très inégale.

Dans un contexte de forte croissance démographique, d'urbanisation galopante, de changements des modes de vie, la pression sur l'eau est croissante, accentuée par le changement climatique. Ce dernier se manifeste par un stress hydrique, des sécheresses, des inondations, l'érosion côtière, le tarissement des nappes phréatiques, mais aussi par une altération de la qualité de l'eau.

Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable de ressources en eau est l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030. Pour y parvenir, les infrastructures doivent tripler pour un coût de 114 milliards USD (hors coûts de fonctionnement et d'entretien) selon la Banque mondiale. Depuis la COP22 à Marrakech, l'eau s'est pour la première fois invitée sur l'agenda climatique. L'initiative de « L'eau pour l'Afrique » (Water for Africa) liant directement eau et climat a été lancée. C'est une étape importante pour accéder au financement climatique et fédérer l'ensemble des partenaires.

Mobiliser de nouvelles ressources

Victime du changement climatique, l'eau peut jouer un rôle important dans son atténuation.

Ressource naturelle renouvelable, l'eau contribue en effet pleinement à la tran-



© Riccardo Niels Mayer-Fotolia.com

sition énergétique par l'hydroélectricité (cf. l'article sur l'électricité dans les pages précédentes) mais aussi par la valorisation des produits d'assainissement et des effluents d'élevage.

S'adapter au changement climatique c'est aussi mobiliser de nouvelles sources d'eau en récupérant les eaux de pluies, en traitant et recyclant les eaux usées,

Depuis la COP22 à Marrakech, l'eau s'est pour la première fois invitée sur l'agenda climatique.

Bassins africains : le plus grand système d'information

Le laboratoire HydroSciences Montpellier (HSM) a développé un système d'informations (SIEREM) sur l'hydrologie des bassins africains. C'est le plus grand Système d'informations environnementales du continent africain avec 13 000 stations de mesures, 33 000 séries chronologiques soit plus de 117 millions d'enregistrements, pour la période 1837 à 2015. Les données hydro-climatologiques sont couplées avec des données spatialisées.

ou encore en dessalant l'eau de mer. Les usines de traitement d'eau potable se multiplient sur tout le continent. En revanche, le traitement des eaux usées est encore trop timide.

Au niveau mondial, plus de 80 % des eaux usées sont rejetées dans l'environnement sans traitement, selon le dernier rapport des Nations unies sur l'eau. Le taux serait supérieur en Afrique, où la collecte des eaux usées est limitée. Quelques exceptions toutefois : en Afrique du Sud, la ville de Durban recycle 98 % de ses eaux usées tandis qu'à Windhoek, en Namibie, 35 % de l'eau potable consommée provient de l'eau municipale recyclée.

Un chantier s'ouvre également sur le traitement des eaux usées des industriels, auquel des groupes internationaux, dont le Français Veolia Water, s'intéressent. Ainsi, au Cameroun, les effluents de la

Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement est l'un des 17 objectifs de développement durable d'ici à 2030

raffinerie de la SO.NA.RA à Limbé seront traités avant leur rejet dans le milieu naturel.

Pour renforcer l'alimentation en eau potable, quelques pays misent sur le dessalement de l'eau de mer. C'est le cas, de l'Algérie - près d'une vingtaine de stations réparties sur les 14 willayas côtières - et du Maroc avec 5 stations situées dans le sud du pays. Cette technologie est coûteuse, très énergivore et peu accessible à nombre de pays africains. Toutefois, certaines unités existent en

Afrique sub-saharienne comme au Ghana ou en Namibie.

Du côté de l'adaptation au changement climatique, outre la mobilisation de ressources additionnelles, figure aussi en bonne place l'économie de l'eau via une meilleure efficacité des infrastructures, mais aussi la limitation de son usage dans l'agriculture avec le développement de l'irrigation goutte-à-goutte, l'agroforesterie ou des cultures moins consommatrices d'eau (cf. pages suivantes, l'article sur l'agriculture climato-intelligente).

L'appui de la Facilité africaine de l'eau

La Facilité africaine de l'eau (FAE), fondée en 2004, est une initiative pilotée par le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) destinée à mobiliser des fonds pour financer des activités de développement des ressources en eau en Afrique. Dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, la FAE a financé près de 80 projets, de la valorisation du bar-

rage souterrain de Naré au Burkina Faso à la mobilisation et la valorisation des eaux pluviales au nord Cameroun en passant par la promotion de l'accès aux latrines avec en parallèle le traitement et à la réutilisation des déchets en Casamance au Sénégal.

LE MOCI
Moniteur du Commerce International depuis 1883

Guide de la logistique & des transports à l'international

8^e édition 2017

Choisissez votre format de lecture

Magazine Papier



Magazine Papier : 25 €

Dossier format Web



Magazine Numérique : 17,50 €

PDF enrichi



Achetez le Guide sur **lemoci.com**
Rubrique Nos Parutions

ou via le lien : <http://www.lemoci.com/guides>

Agriculture climato-intelligente : un vaste champ d'opportunités

Le développement d'une agriculture moderne et « propre » en Afrique est un défi d'autant plus important qu'il est indispensable pour que l'Afrique puisse se nourrir et contribuer à nourrir le monde sans fragiliser la planète. Des entreprises proposent déjà des techniques et des approches innovantes afin de faire faire au continent le saut générationnel indispensable à l'agriculture.

D'ici à 2050, la production alimentaire mondiale devra augmenter d'au moins 50 % pour nourrir une population planétaire estimée à dix milliards par la FAO. Les regards se tournent vers l'Afrique où 60 % des terres arables demeurent non cultivées. Mais il ne s'agit pas de nourrir la planète car l'Afrique, elle-même, connaîtra la croissance démographique la plus forte, avec 2,5 milliards d'habitants attendus en 2050, contre 1,2 milliard actuellement.

Le défi n'est pas seulement à venir : dès aujourd'hui, un quart de la population sub-saharienne souffre de malnutrition et un tiers de la nourriture est importé, selon la Banque africaine de développement (BAD). Et le nombre de bouches à nourrir ira croissant puisqu'on estime que si 40 % de la population africaine vit aujourd'hui en ville, cette proportion sera de 50 % en 2025 et de 70 % en 2050. Face à cela, la productivité en Afrique est faible, de l'ordre de 56 % des rendements agricoles moyens mondiaux ; 80 % des fermes font moins de 2 ha. Au Mali, la Banque mondiale recense 2,24 tracteurs aux 100 km² de terres arables contre



© dprezeg-Fotolia.com

1300 en Europe ! Seulement 5 % de la terre arable en Afrique sub-saharienne est irriguée, contre 38 % en moyenne au Pakistan, en Inde, ou encore au Vietnam. La vulnérabilité aux aléas climatiques de l'agriculture en Afrique sub-saharienne apparaît ainsi comme une évidence. Les experts au sein de l'initiative pour l'Adaptation de l'agriculture africaine (AAA, cf. encadré) enfoncent le clou : le réchauffement climatique pourrait faire baisser de

L'irrigation, est un domaine très porteur car un quart des terres africaines pourraient être irriguées contre les 5 % actuels.

Atlantique Thermique recycle la biomasse

Générer de l'énergie thermique dans l'usine *in situ* à partir de ses déchets de première transformation de cacao, de coton, de canne à sucre, de palme, de bois, pour couvrir ses besoins et/ou pour fournir un peu d'électricité aux alentours du site de production Atlantique Thermique filiale du groupe Compte-R située en Gironde, s'y consacre depuis 30 ans dans les Antilles et en Afrique, notamment au Cameroun, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Gabon.

Ce produit répond aux enjeux climatiques puisque l'énergie thermique dégagée par ces chaudières biomasse permet de réduire l'usage d'énergies fossiles. Certes, l'investissement est plus lourd qu'installer une simple chaudière à gaz ou au fuel,

mais la rentabilisation peut être rapide. En Afrique, la concurrence sur ce créneau s'attise, venant un peu d'Europe mais aussi de toutes les régions du monde. En outre, de tels projets ne sont pas faciles à mettre en œuvre car « les marchés de production d'énergie sont souvent protégés, la production thermique requiert une exploitation particulière, et on est souvent confronté à des problèmes de financement », souligne Renaud Barde, directeur d'Atlantique thermique. « On travaille un peu avec l'AFD mais les 'petits projets' comme les nôtres sont souvent laissés aux financements des industriels eux-mêmes. Par ailleurs, on est moins rompu aux financements types Banque mondiale et à ce lobbying. »

Initiatives AAA et « 4 pour 1 000 » : la France et le Maroc sur le devant de la scène

C'est à Lima pour la COP20 en 2014, qu'il a été décidé de dresser un diagnostic de l'agriculture africaine. L'année suivante, à Paris pour la COP21, la plupart des pays africains ont demandé à la communauté internationale de les aider à adapter leur agriculture au changement climatique. La COP22, à Marrakech, lui a emboîté le pas avec le lancement par le Maroc de l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA), tandis que la France apportait la sienne, « 4 pour 1000 ».

Le Maroc a ainsi mis la question de l'adaptation de l'agriculture africaine au cœur des négociations internationales. Un exemple est l'accord conclu fin 2015 entre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), la société d'investissement responsable Mirova (filiale de Natixis), la BEI, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) française, pour structurer fin 2016 le premier fonds mondial visant la Neutralité en termes de dégradation des terres, le fonds LDN. Un des premiers projets pilotes a été la création de vergers d'arganiers sur des terres dégradées au

Maroc et la structuration de la chaîne logistique pour enrayer la désertification.

Quant à l'initiative française « 4 pour 1000 », il s'agit d'améliorer la qualité organique des sols qui piègent le carbone. Le postulat est le suivant: si on augmente de « 4 pour 1000 » ou, en d'autres termes, de 0,4 % par an, la quantité de carbone contenue dans les sols, on parvient alors à ce que le CO₂ dégagé dans l'atmosphère et responsable de l'effet de serre et du changement climatique, n'augmente plus chaque année. Il s'agit donc de couvrir davantage les sols, de moins les travailler, de développer des cultures intercalaires, des haies, l'agroforesterie, d'allonger la durée des pâturages ou encore de restaurer les terres dégradées. Au Sénégal, en zone périurbaine, des expériences sont menées par le Cirad, notamment, pour recycler les déchets organiques de la ville sur des sols cultivés en maraîchage afin de remplacer les engrais minéraux. En Côte d'Ivoire, des fientes de poulet sont utilisées par les agriculteurs pour fertiliser les cacaoyers à grande échelle.

8 à 20 % la production agricole africaine d'ici 2050. Si rien n'est fait, les deux tiers des terres arables africaines seront perdus en 2025 à cause de la désertification. Les saisons des pluies sont souvent plus courtes et plus irrégulières, des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses ou inondations) nuisent souvent aux récoltes.

Des opportunités d'investissement de 100 milliards USD

« Le potentiel est immense », déclarait Mohamed Badraoui, directeur de l'Institut marocain de recherche agronomique (Inra) lors de la COP22 à Marrakech, fin 2016. « Les 715 millions d'hectares dégradés peuvent être restaurés et 65 % des terres arables inexploitées de la planète se trouvent en Afrique ». Selon la BAD, les opportunités d'investissement dans l'agriculture et l'agri-business représentent 100 milliards de dollars (Mds USD) par an d'ici 2025, ces investissements ayant quasiment tous aujourd'hui un volet environnemental et climatique. Les entreprises ne s'y trompent pas et rivalisent d'ingéniosité. L'irrigation, par exemple, est un domaine très porteur car un quart des terres africaines pourraient être irriguées contre les 5 % actuels.

Microsol, une centrale « multi-énergies » mise au point par Schneider, installée dans huit pays

La concurrence est rude avec de nombreux groupes notamment israéliens ou indiens très impliqués dans le goutte-à-goutte et autres techniques. Mais les groupes français sont souvent bien positionnés : ICS, qui a racheté en 2012 la société Martineau, spécialiste de l'irrigation, opère dans 10 pays, essentiellement africains, notamment au Soudan dans la culture de luzerne, mais aussi au Sénégal pour le maraîchage, entre autres. Il en est de même de la Compagnie fruitière qui procède également à la collecte et l'épuration des eaux usées.

Autre exemple de taille, en 2016, à la veille de la COP22, la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), Schneider Electric et la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (Saber) ont décidé d'expérimenter Microsol, une centrale « multi-énergies » mise au point par Schneider. Elle permet de faire fon-

ctionner en zone rurale les installations d'irrigation, de pisciculture, de transformation et de conservation des récoltes agricoles. Projet de 5,4 M EUR, Microsol est en cours d'installation dans les huit pays de l'Uemoa avec à la clef une production de 50 MWh/an d'électricité, 1000 m³ d'eau potable et environ 800 MWH d'énergie technique et ce, sans émettre de CO₂.

Autre secteur, dès 2015, dans le cadre du programme de la Banque mondiale pour développer l'assurance indiciale (GIIF) afin de couvrir les agriculteurs vulnérables aux aléas climatiques des pays ACP, Axa Corporate Solutions a lancé l'assurance paramétrique: dès qu'une anomalie météorologique est constatée (sur la base d'un indice de pluviométrie, par exemple), une indemnisation est enclenchée. Un outil qui est déployé par le groupe d'assurance français dans le monde entier, notamment en Afrique.



Jonathan Vayssières, chercheur de l'UMR Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux (Selmet) au Cirad.

Trois questions à Jonathan Vayssières

Le Cirad «développe tout un panel d'outils de prospection pour l'aménagement du territoire»

Le Moci. Quels sont les principaux défis climatiques liés à la filière élevage en Afrique ?

Jonathan Vayssières. Je vois deux défis à la fois sur l'adaptation et l'atténuation.

Tout d'abord, veiller à maintenir la transhumance qui répond au fort aléa climatique. Or, cette pratique est remise en cause en Afrique par la forte croissance démographique et urbaine, le développement des routes.

D'autre part, l'Afrique est montrée du doigt sur la scène internationale comme une des régions qui produit le plus de gaz à effet de serre (GES) par kilo de produit animal. Mais, la véracité de ces chiffres n'est pas évidente étant donné les fortes incertitudes qui demeurent sur les effectifs, l'ingestion et la productivité des animaux...

Le Moci. Quelles réponses innovantes le Cirad apporte-t-il ?

J. V. Notre travail répond aux deux enjeux précédents.

On développe des travaux de cartographie pour mesurer l'impact de faits tels que l'essor des villes, l'accaparement des terres, sur les couloirs de transhumance. En réponse, en associant divers acteurs, on développe tout un panel d'outils de prospection pour l'aménagement du territoire.

On a conduit récemment des travaux sur le bilan GES des systèmes pastoraux au Sénégal. Ils montrent, que, dans le calcul du bilan, on oublie de

prendre en compte la séquestration de carbone par le milieu dans lequel les animaux vivent : le sol, les arbres. En en tenant compte, on constate que les émissions de GES sont compensées, on serait donc plutôt à un bilan équilibré.

Le Moci. Que peuvent apporter les entreprises françaises ?

J. V. Elles apportent et peuvent apporter leur savoir faire vis-à-vis de deux technologies.

Tout d'abord, dans la production d'aliments concentrés à base de co-produits de l'agro-industrie locale (le son du riz, les tourteaux de coton ou d'arachide, etc.). Ce type d'aliment a un double effet de réduction du bilan GES par kilo de produit : il remplace une partie des fourrages méthanogènes par un complément alimentaire plus digestible, et il améliore la productivité des animaux. C'est un bel exemple d'interactions positives entre l'agroindustrie et l'agriculture familiale.

D'autre part, en Afrique, le faible coût de la main-d'œuvre rend possible la mise en place d'unités individuelles de méthanisation des déjections animales à la ferme. Ce méthane capté, stocké, fournit de l'énergie au niveau du foyer pour l'éclairage et la cuisine. Ainsi les enfants peuvent lire le soir et la cuisine au gaz permet de limiter la déforestation. La biométhanisation a donc un double effet positif sur le climat, sans pour autant réduire la valeur fertilisante des déjections.

Startups et bureaux d'études dans les starting-blocks

Les startups ne sont pas en reste pour saisir les opportunités qu'offre le challenge du changement climatique. Le spécialiste français de service d'interprétation des données de télédétection, Airinov, développe plusieurs instruments en Afrique dont des capteurs dans le sol qui permettent d'informer l'agriculteur, en temps réel, des besoins en eau ou en nutriments du sol. Une technique qui se décline *via* un smartphone - l'envoi de la photo d'une plante permet de recevoir des conseils agricoles - ou par un capteur classique qui renseigne l'agriculteur sur les besoins précis à un moment donné. Reste le

Les startups ne sont pas en reste pour saisir les opportunités qu'offre le challenge du changement climatique

problème de financer l'acquisition de ces instruments par les cultivateurs.

Autre conséquence des aléas climatiques et non des moindres : les conflits autour de la terre qu'engendrent les changements climatiques. Des dossiers complexes sur lesquels planchent de nombreux bureaux d'études français comme l'Institut de recherche et d'applications des méthodes de déve-

loppement (Iram) par exemple au Tchad, sur financement de l'Agence française de développement (AFD), mais aussi des centres de recherche français comme l'Inra et le Cirad, notamment dans le cadre de l'initiative française « 4 pour 1 000 » (voir encadré page précédente). De nombreuses initiatives mais tout reste encore à faire.

Quatre grandes zones économiques pour un continent



Les Résultats 2017

de l'enquête CIAN

Investissements, rentabilité, résultats, évaluation de l'environnement des affaires... le CIAN interroge chaque année depuis 1989, les dirigeants des groupes internationaux implantés en Afrique pour élaborer son Baromètre sur l'activité des entreprises et le climat des affaires. Ce témoignage du terrain est un indicateur de référence pour tout investisseur qui s'intéresse au Continent.

L'enquête du CIAN est menée grâce à un questionnaire en ligne, proposé en français et en anglais et adressé aux responsables de filiales ou de sociétés internationales installées en Afrique. Tous les secteurs d'activité sont sollicités : de l'industrie aux services, de la petite entreprise à la filiale de grands groupes internationaux. Ce sondage comporte deux volets :

- **une partie conjoncturelle** appréciant les perspectives d'activité de l'établissement dans le pays : évolution du chiffre d'affaires, des investissements, rentabilité attendue, volume des créances sur l'État et le secteur privé local ;
- **une partie structurelle** évaluant l'environnement des affaires du pays d'implantation : 39 critères répartis en 7 thèmes – infrastructures, administration, économie et finance, social, environnement socio-culturel, coût des facteurs et développement durable.

Pour cette 28e édition, le CIAN a analysé 640 réponses, réparties entre les quatre regroupements géographiques : l'Afrique du Nord (92 réponses), l'Afrique de l'Ouest (260), l'Afrique Centrale (134) et les pays d'Afrique australe, orientale et de l'Océan Indien (AAOOI- 154 questionnaires). Les résultats sont intégrés dans les fiches pays de ce rapport chaque fois que le nombre de réponses pour le pays est suffisant pour effectuer une analyse.

Activité des entreprises 2016-18

Même si l'Afrique n'a pas retrouvé les niveaux de croissance d'avant la chute des cours des matières premières de 2014, les perspectives s'améliorent en 2017 pour la plupart des économies du continent et les chefs d'entreprises sont alignés avec ce constat. Ainsi, ils prévoient une année 2017 meilleure que 2016 et une embellie supplémentaire en 2018. Pour plus de la moitié d'entre eux (55 %), le chiffre d'affaires de leur entreprise devrait croître en 2017 et 2018. Leur confiance se traduit par des investissements qui devraient reprendre dès 2017 pour un tiers d'entre eux et certainement en 2018 pour la moitié. Pour trois-quarts des dirigeants in-

terrogés, leur activité dans le pays est équilibrée ou bénéficiaire. Ils ne sont ainsi plus que 14 % à craindre une année 2018 déficitaire.

Si l'on examine les zones géographiques, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest apparaissent comme les régions les plus dynamiques en 2017. Les chefs d'entreprises estiment d'ailleurs que l'Afrique du Nord sera encore plus orientée à la hausse en 2018 : les dirigeants croient à un décollage de leurs volumes d'affaires dans tous les pays de la région (Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie) avec toutefois un probable ralentissement en Tunisie en 2018. En Afrique de l'Ouest, les économies les plus dynamiques pour les entreprises sont le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Conakry, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. La croissance est un peu moins forte au Togo et au Bénin mais les chefs d'entreprise sont plus optimistes pour l'année suivante.

Les prévisions sont en revanche nettement moins favorables pour l'Afrique centrale où la moitié des responsables de sociétés et de filiales estiment que le chiffre d'affaires de 2017 sera en baisse, en particulier au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, en RD Congo et au Tchad alors que la RCA semble promettre de la croissance. Selon eux néanmoins, l'année 2018 devrait présenter une amélioration dans tous les pays. L'Afrique australe, orientale et Océan indien présentent des situations contrastées. L'Afrique de Sud comme la Tanzanie, repartent après une année 2016 moins dynamique. L'Angola est toujours en panne. À Djibouti, en Éthiopie et au Kenya les chiffres d'affaires sont orientés à la hausse ainsi qu'à Madagascar, à Maurice et au Mozambique où les résultats semblent nettement décoller.

Les prévisions d'investissement sont très liées à ces espérances de gain. Plus de la moitié des entreprises implantées en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord ont prévu des investissements en 2017 et 2018. Les dirigeants du secteur privés ont budgété des investissements en Égypte, Ma-

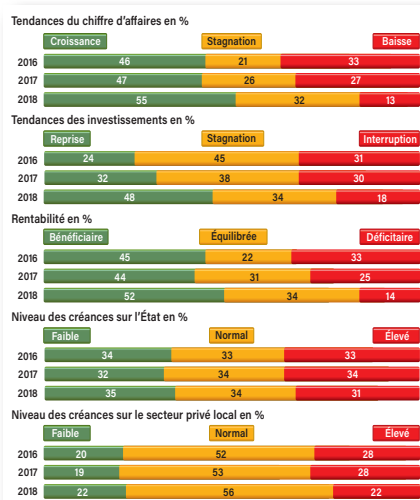
Activité des entreprises 2016-2018

L'enquête CIAN porte sur l'évolution de cinq indicateurs sur les exercices 2016, 2017 et 2018 :

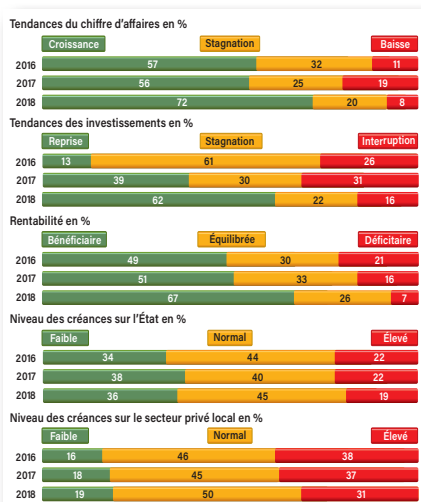
- chiffre d'affaires : croissance, stagnation, baisse ;
- investissements : hausse, interruption, baisse ;
- résultats : bénéficiaires, équilibrés, déficitaires ;
- niveau des créances sur l'Etat : élevé, normal, faible ;
- niveau des créances sur le secteur privé local : élevé, normal, faible.

Les graphiques suivants présentent, par grandes zones géographiques les tendances, celles-ci étant ensuite détaillées pour chacun des 34 pays évalués cette année.

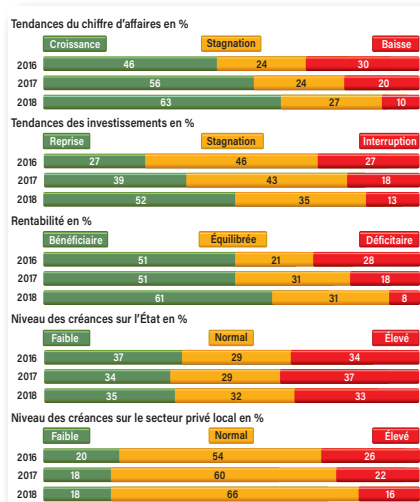
Afrique (Continent)



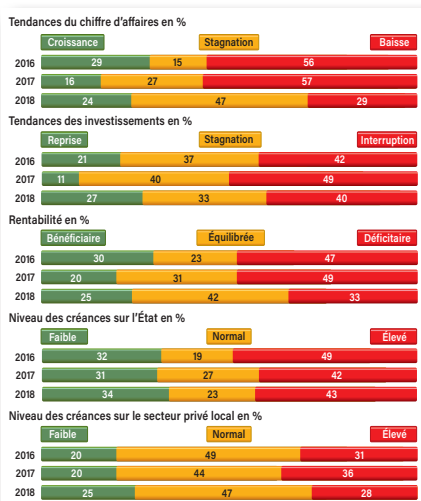
Afrique du Nord



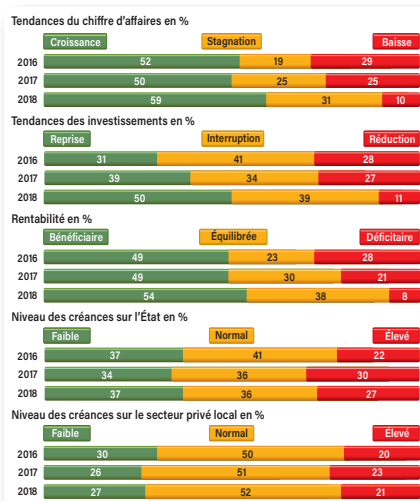
Afrique de l'Ouest



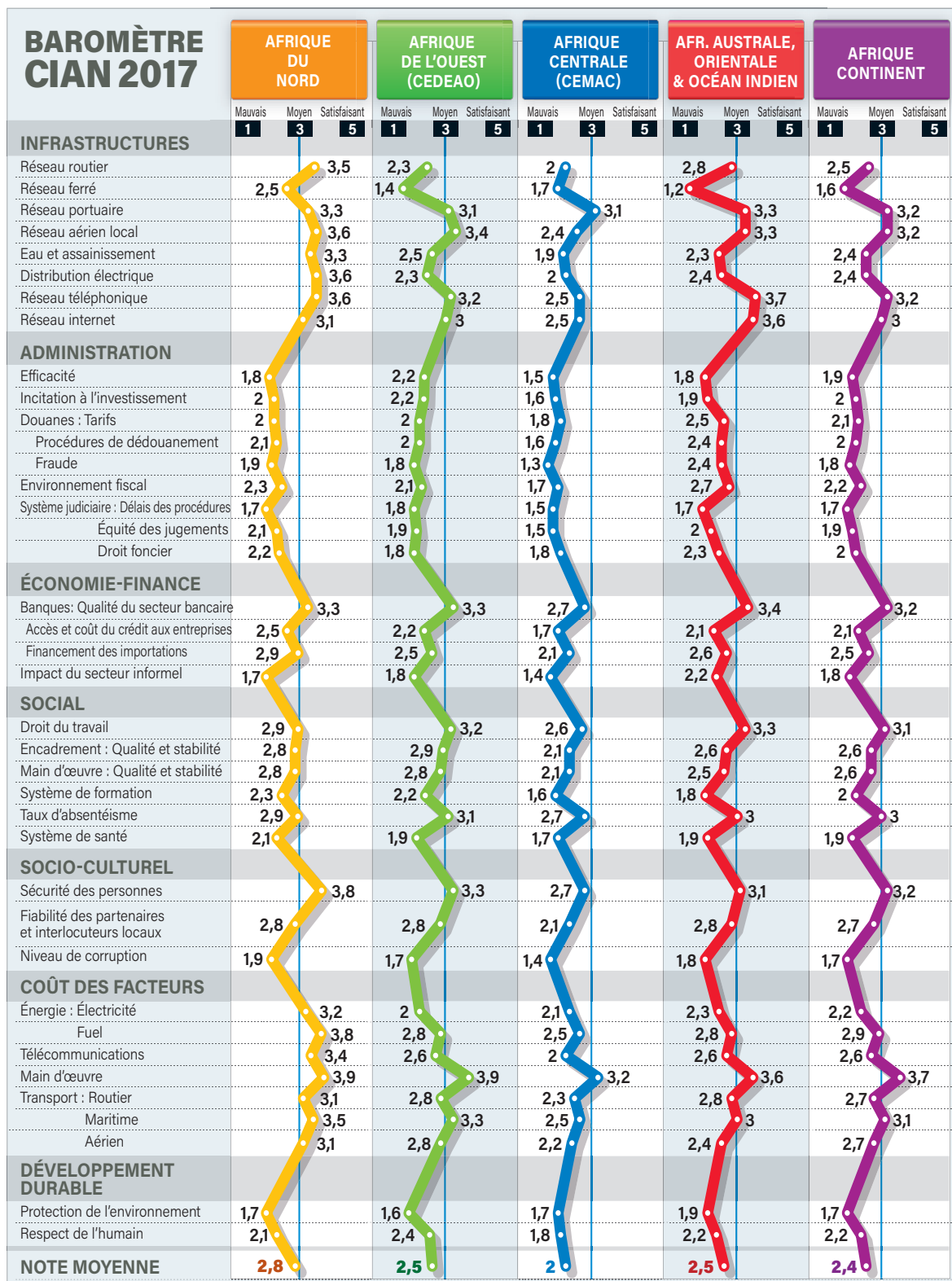
Afrique Centrale



Afrique Australe, Orientale et Océan Indien



ANALYSE ÉCONOMIQUE PAR ZONE ET PAR PAYS



roc et aussi en Algérie pour le Nord, à Djibouti, en Éthiopie, au Mozambique et Afrique du Sud. Sans surprise, les investissements seront moindres en Afrique centrale. À noter qu'après une année très prudente au Nigeria, dont l'économie était fortement impactée par la baisse du prix du pétrole, les investissements semblent de nouveau envisagés. En revanche la prudence est de mise au Kenya et dans une moindre mesure en Tanzanie, ce qui est s'explique certainement par une année d'élections pour le premier et une année de transition pour le second pays, qui conduisent les chefs d'entreprise à la prudence voire à l'attentisme.

Après le chiffre d'affaires et les investissements, l'enquête examine la rentabilité espérée. L'année 2017 se clôture comme le prédisait le sondage de l'année dernière avec trois exercices sur quatre qui seront à l'équilibre ou bénéficiaires alors que les responsables se montrent optimistes pour 2018 : 86% de budgets à l'équilibre ou bénéficiaires. Là encore, l'Afrique centrale se démarque avec seulement 20% d'exercices positifs. Les pays où l'activité sera la plus rentable sont Maurice, Madagascar et l'Éthiopie pour le Sud, la Tunisie, l'Égypte et l'Algérie pour le Nord. À l'Ouest, le Mali, le Ghana, la Guinée et le Sénégal présentent les meilleures rentabilités.

A contrario, en RDC et au Congo et au Gabon, plus de la moitié des dirigeants prévoient un exercice

déficitaire ; ils sont même 80% au Tchad. Nous pouvons noter que la situation s'est améliorée en Angola où 50% des dirigeants constatent à un résultat négatif en 2016 mais estiment que 2017 et 2018 seront équilibrées (60%).

Le poids des arriérés de paiement et des créances (secteurs public et privé local confondus) restent identiques en 2017 à celui de 2016. Aussi un tiers des dirigeants estiment qu'il est trop élevé. La situation est toutefois mauvaise au Tchad, au Congo, au Niger et ce qui est nouveau en Éthiopie, où les entreprises trouvent les arriérés de l'État trop importants et ne voient pas la situation s'améliorer. En RDC, au Gabon, au Togo et en Guinée Équatoriale, ils estiment que c'est encore un problème mais que la situation devrait s'assainir en 2018. En Angola et en Éthiopie les créances du secteur privé sont également une lourde charge pour les entreprises.

L'environnement des affaires

La note globale d'appréciation du climat des affaires pour le continent est stable et se situe à 2,4/5, soit en dessous de la moyenne. Sur les 34 pays étudiés, 15 obtiennent une note supérieure à 2,5 dont tous les pays d'Afrique du Nord sauf la Mauritanie et l'Égypte dont les notes concernant l'administration sont plus sévères cette année. C'est le cas pour 6 pays sur 10 d'Afrique de l'Ouest

Appréciation de l'environnement des affaires

Note moyenne par pays

	Note > 2,5/5			Note < 2,5/5	
	2017	2016		2017	2016
Maroc	3,4	3,8	Guinée Equatoriale	2,4	2,2
Maurice	3,2	3,7	Madagascar	2,4	2,1
Afrique du Sud	3,1	2,9	Mozambique	2,4	2,1
Algérie	3	2,9	Burundi	2,3	1,8
Ethiopie	3	2,5	Egypte	2,3	2,7
Ouganda	3	2,7	Gabon	2,3	2,2
Ghana	2,9	2,8	Kenya	2,3	2,7
Djibouti	2,8	2,9	Nigeria	2,3	2,1
Sénégal	2,7	2,7	Angola	2,2	2,8
Togo	2,7	2,6	Mali	2,2	2,2
Bénin	2,6	2,4	Mauritanie	2,2	2,2
Burkina Faso	2,6	2,5	Niger	2,2	2,4
Tunisie	2,6	2,5	Congo	2,1	2,1
Zambie	2,6	2,6	Guinée Conakry	1,9	2,1
Cameroun	2,5	2,4	Tanzanie	1,8	2,1
Côte d'Ivoire	2,5	2,4	RCA	1,7	1,3
			Tchad	1,6	1,6
			RDC	1,4	1,6

ANALYSE ÉCONOMIQUE PAR ZONE ET PAR PAYS

avec un net progrès de la note du Bénin, et enfin pour la moitié des pays d'AAOOI évalués. En d'Afrique Centrale seul le Cameroun obtient tout juste 2,5 de moyenne.

Sur la totalité du panel, le Maroc et Maurice arrivent de nouveau en tête à 3,4 et 3,2. L'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie et l'Ouganda atteignent aussi la moyenne (3-3,1). En Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal dépassent la Côte d'Ivoire dont la note baisse en raison des tensions qui ont agité la société (2,7-2,6 vs 2,5). En 2017 encore, la RDC et la RCA obtiennent le plus petit score (1,4 et 1,7) précédés par la Guinée (1,9). La note de l'Angola est en baisse.

Il est vrai que nombre des items mesurés (qualité des infrastructures, travail de l'administration, environnement social et socio-culturel...) sont longs à faire évoluer car ils nécessitent des investissements lourds pour le pays et l'évolution des politiques publiques voire de la société. L'équipement général est jugé satisfaisant en Afrique du Nord, tout comme les infrastructures portuaires et aériennes en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe et orientale. Après l'amélioration du réseau routier constatée dès 2014, on assiste à une consolidation de l'ensemble des infrastructures évaluées : réseaux de transport comme réseau d'eau et d'assainissement, distribution électrique, etc. Les profils des trois autres zones régionales en matière d'infrastructures évoluent peu. Le réseau téléphonique est dans l'ensemble estimé comme correct avec un réseau internet plus performant en AAOOI et en Afrique du Nord. Le réseau ferré, est quant à lui, quasi systématiquement un point faible puisque peu développé.

Dans le domaine social, le droit du travail et le taux d'absentéisme sont considérés par des facteurs corrects. Concernant le secteur de la finance, la qualité du secteur bancaire est appréciée mais le coût du crédit reste critiqué en Afrique centrale. Les critères liés à l'administration sont sévèrement notés et plafonnent très en deçà de la moyenne ; ils ont même tendance à baisser en Afrique du Nord alors qu'ils sont légèrement en hausse en AAOOI.

Les dirigeants ne se montrent pas satisfaits de l'efficacité des services administratifs, des incitations à l'investissement, des douanes, des délais du système judiciaire, etc. Ils pointent également un manque de formation de la main-d'œuvre. Dans les commentaires libres, certains notent que la réalité est bien différente des principes énoncés par les gouvernements et qu'il reste beaucoup de progrès à faire. Les tensions politiques et les indécisions gouvernementales pèsent aussi les évaluations. Mentionnons aussi le niveau de corruption qui reste un problème aigu pour l'ensemble du continent sauf à Djibouti, Maurice, en Éthiopie voire au Maroc selon les personnes qui ont répondu à l'enquête. Le sentiment de sécurité s'améliore en général.

Considérant le continent comme encore largement en développement, on pourrait s'attendre à un coût des facteurs d'exploitation relativement faible et favorable à l'entreprise. Si c'est plutôt le cas en Afrique du Nord, cela est moins vrai lorsque les infrastructures du pays sont insuffisantes. Ainsi le coût de l'électricité est particulièrement lourd à Djibouti, au Kenya, en RCA, au Congo et au Tchad, au Ghana et au Mali ainsi qu'au Togo. Les entreprises doivent pallier le manque de qualité du réseau. Pour certains pays, seul le coût de la main-d'œuvre est apprécié comme un facteur positif par les dirigeants d'entreprise.

Comme le montre l'analyse de cette palette de critères que le CIAN suit depuis bientôt trente ans, les sociétés implantées en Afrique mènent leurs affaires dans un environnement complexe qu'elles ne trouvent pas optimisé pour la conduite des affaires. Toutefois, comme le montre l'indice de rentabilité, elles s'accrochent de ces difficultés en faisant rémunérer le risque et en ajustant les investissements en fonction de la conjoncture. L'expérience acquise dans la durée, le réseau d'affaires qu'elles tissent petit à petit sont des facteurs clés sur lesquels elles bâtissent leur avenir.

*Enquête et analyse réalisée par le CIAN.
Sandrine Sorieul, directrice*

REMERCIEMENTS

Le CIAN remercie chaleureusement les responsables d'entreprises qui ont pris le temps de répondre à l'enquête ainsi que toutes les structures qui ont apporté leur concours en assurant une large diffusion : adhérents du CIAN, conseillers du commerce extérieur, chambres de commerce et d'industrie, organismes patronaux, missions économiques et ambassades de France.

Ce témoignage direct des opérateurs du terrain est une source d'information de premier ordre pour les investisseurs, les autorités locales et les organisations internationales impliquées dans le développement africain. Il permet au CIAN de relayer les préoccupations des acteurs privés auprès des autorités économiques françaises et internationales.

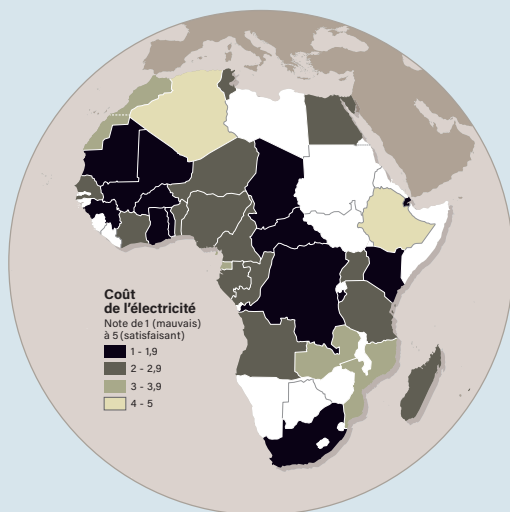
Environnement des affaires en 2017

En répondant à l'enquête CIAN, le chef d'entreprise est appelé à apprécier l'environnement des affaires de son pays d'implantation, en qualifiant 7 postes, répartis en 39 critères, de mauvais (1), moyen (3) à satisfaisant (5) :

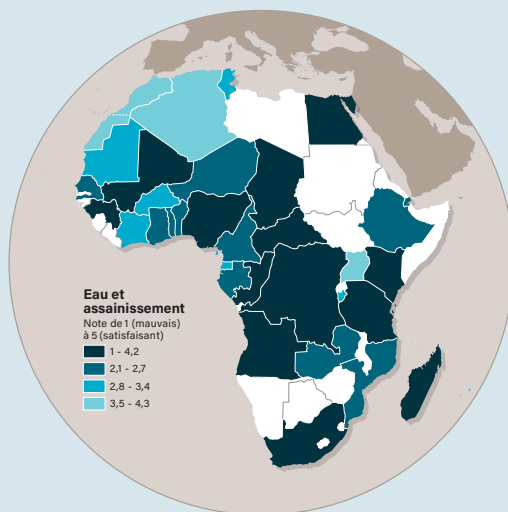
- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre CIAN donne les résultats par grandes zones géographiques. Les cartes présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 34 pays évalués cette année.

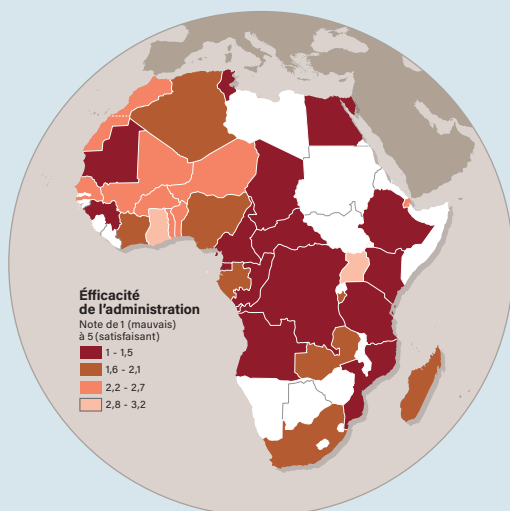
COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ



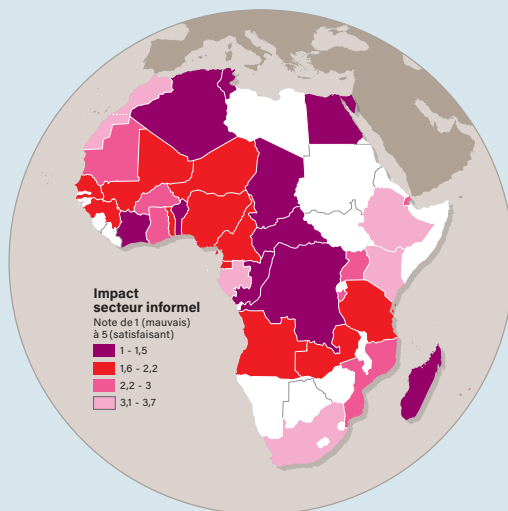
EAU ET ASSAINISSEMENT



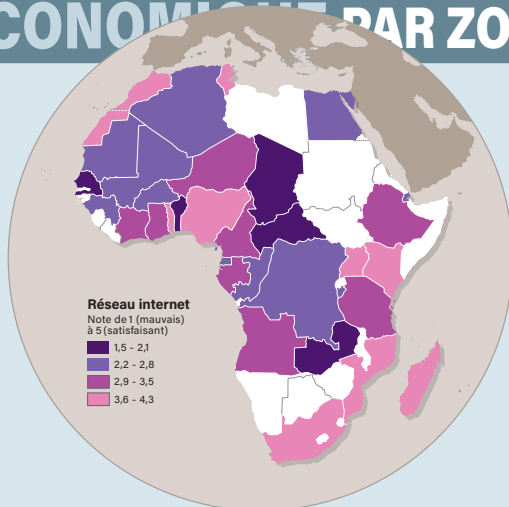
EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION



IMPACT DU SECTEUR INFORMEL

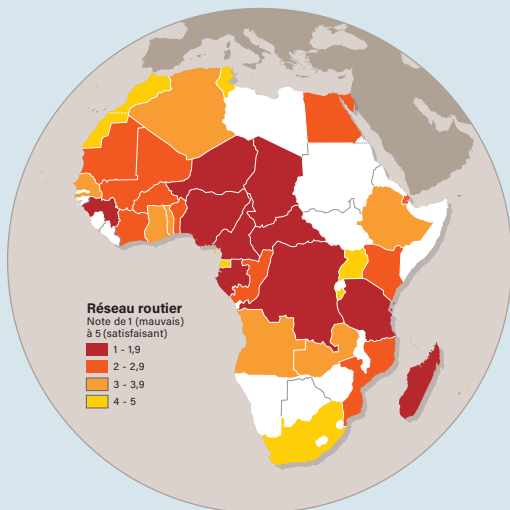


ANALYSE ÉCONOMIQUE PAR ZONE ET PAR PAYS

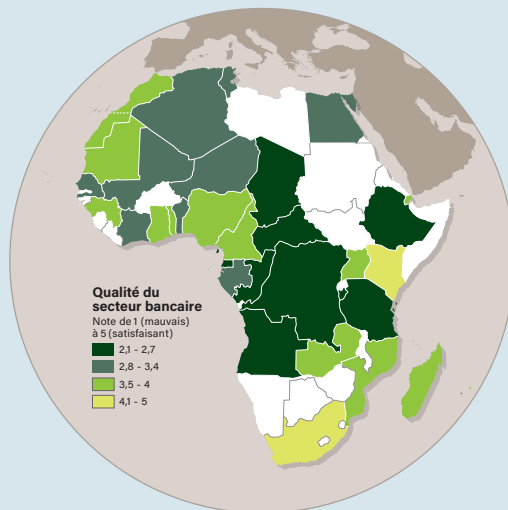


RÉSEAU INTERNET

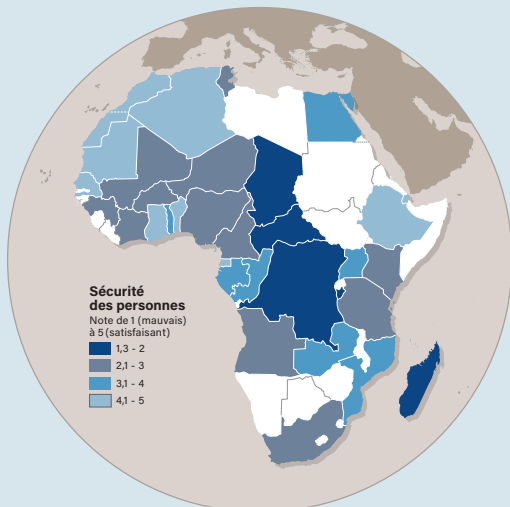
RÉSEAU ROUTIER



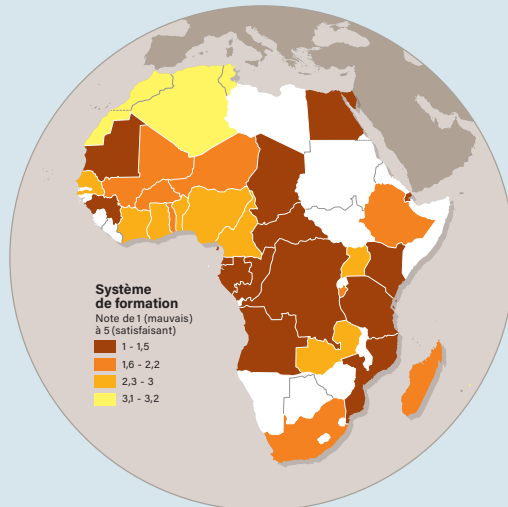
QUALITÉ DU SECTEUR BANCAIRE



SÉCURITÉ DES PERSONNES



SYSTÈME DE FORMATION





CIAN

Conseil français des investisseurs en Afrique



2017

R A P P O R T D ' A C T I V I T É

Le CIAN

En savoir plus sur le cian : www.cian-afrique.org

UNE EXPÉRIENCE

Créé en 1979, le **CIAN**, association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investies sur le continent africain.

Le **CIAN** compte plus de 160 entreprises membres (500 000 collaborateurs, 10 000 établissements sur le continent) qui réalisent ensemble 80 % du volume d'affaires français en Afrique.

Le **CIAN** a pour mission la promotion et la défense des intérêts de ses sociétés adhérentes. Grâce à un réseau de correspondants influents et une expertise africaine reconnue, il leur apporte un soutien et des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leur développement sur le continent.

Le **CIAN** est ainsi un acteur incontournable du dispositif français en Afrique.

UNE ORGANISATION

Le **CIAN** a trois rôles majeurs. Il est d'abord un lieu d'échanges entre ses adhérents. Il anime ce vaste réseau de professionnels en leur proposant des rencontres multiples et des mises en contact personnalisées. Il est ensuite un lieu d'expertise et de partages d'expériences et de bonnes pratiques entre adhérents. Pour cela, il anime plusieurs Commissions techniques sur des sujets transversaux et communs aux entreprises opérant en Afrique (anticorruption, digital, juridique et fiscal, social, sûreté, RSE, santé). Il met à disposition de ses adhérents des experts géographiques par région.

Enfin, le **CIAN** est une force d'influence auprès des acteurs publics et privés du développement en France, en Afrique ou à l'international. Il intervient dans de nombreuses instances en faveur de l'amélioration du climat des affaires et du développement du secteur privé.

UN RÉSEAU

Le **CIAN** entretient des relations étroites avec les pouvoirs publics et organismes économiques et professionnels représentatifs en France, en Europe et en Afrique. Il est membre de l'EBCAM (European Business Council for Africa and the Mediterranean) et travaille en collaboration avec les principaux organismes internationaux.

Depuis sa création, le **CIAN** encourage ses adhérents, dans le cadre de leurs responsabilités sociétales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique.

Ses membres adhèrent ainsi à la Charte du **CIAN** sur la responsabilité sociétale et environnementale et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption. Ils sont à l'origine d'initiatives structurantes pour le continent (RH Excellence Afrique pour la formation, l'OHADA pour le droit, Entreprises & Santé...).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Alexandre Vilgrain, président-directeur général du Groupe Somdia

Président délégué : Etienne Giros, ancien directeur Afrique du groupe Bolloré

Vice-président : Michel Roussin, ancien ministre, vice-président du Medef International

Secrétaire général et trésorier : Stephen Decam, ancien directeur général délégué de CFAO

Administrateurs :

- Mohamed Ramsès Arroub, président du directoire d'Optorg
- Philippe Belin, président-directeur général du groupe Marck
- Richard Bielle, président du directoire de CFAO
- Jean-Marc Budin, Senior vice-président MO, Afrique, Inde de Thalès International
- Pierre Castel, président-directeur général de BGI
- Steven Daines, directeur général HotelServices Afrique et MO du groupe Accor
- Hugues Degouy, secrétaire général Afrique et Océan Indien d'Imperial Tobacco
- Jérôme Fabre, président de la Compagnie Fruitière
- Rémi Frenztz, directeur Afrique du Nord d'Air Liquide
- Jean-Michel Guélaud, président de Sogea Satom
- Philippe Labonne, président de Bolloré Africa Logistics
- Frank Legré, directeur général Afrique d'Air France

- Alexandre Maymat, directeur délégué Afrique, Asie, Méditerranée et Outre-Mer de la Société Générale
- Bruno Mettling, directeur général adjoint MO et Afrique d'Orange
- Serge Michailof, consultant international, ancien directeur de la Banque mondiale et de l'AFD
- Christophe Ruffat, directeur général Afrique et MO de L'Oréal
- Gérard Pruneau, secrétaire général direction Afrique de Total outre-mer
- Fabien Riguet, directeur Afrique subsaharienne de BNP Paribas
- Francis Rougier, vice-président du conseil d'administration de Rougier
- Saâd Sebbar, directeur général adjoint Afrique et MO de LafargeHolcim
- Alain Taieb, président du conseil de surveillance Groupe Mobilias

COMITÉ D'HONNEUR

Président : Gérard Pelisson, cofondateur du Groupe Accor, président de l'Union des Français de l'étranger.

Membres :

- Pierre Arnaud, ancien vice-président de la Compagnie Fruitière
- Anthony Bouthelier, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ancien président délégué du CIAN
- Jean-Louis Castelnau, conseiller honoraire du commerce extérieur de la France
- Claude de Peyron, ancien directeur général Afrique de Thalès International

Éditorial

Préparer l'avenir



Après le net ralentissement des deux dernières années, l'économie africaine repart. Selon les estimations, notamment du FMI, la croissance se situera entre 2,7 % et 3 % en 2017. Cette timide reprise est soutenue par une légère remontée des prix des produits de base, le renforcement de la demande et la fin de la sécheresse dans certaines régions. Cependant, le manque de devises et les incertitudes politiques entravent une croissance plus robuste.

C'est dans cet environnement que le CIAN a encore accru son plaidoyer en faveur de l'Afrique. Au-delà de son action habituelle au service de l'entreprise, il a présenté ses convictions dans plusieurs domaines d'actualité. Citons la préparation de la révision des accords de Cotonou sur les relations UE/pays ACP qui interviendra en 2020, le programme Compact with Africa, lancé par le G20 à l'initiative de la présidence allemande, ainsi que le Plan d'investissement extérieur de l'UE, grâce auquel la Commission européenne injectera 4,1 milliards d'euros en effet de levier pour financer des projets privés en Afrique. Enfin, à l'occasion de la relance du débat sur le fonctionnement de la zone Franc, le CIAN a rappelé les fondements éco-

nomiques nécessaires aux entreprises et au commerce international.

Les élections du printemps 2017 en France ont profondément renouvelé la classe politique dirigeante. En Afrique aussi, quelques changements sont intervenus. Le CIAN entretient son réseau de relations, afin d'être en mesure de faire valoir les points de vue du secteur privé d'une manière constructive. À ce titre, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, a été l'invité d'honneur d'un déjeuner à succès.

Enfin, le CIAN a continué de déployer ses actions concrètes. Après une large concertation, il a élaboré une charte RSE qui manifeste l'implication sociétale et environnementale des entreprises françaises. Une nouvelle commission permanente a vu le jour, dédiée au digital et présidée par Jean-Michel Huet. Elle fait suite à la publication du premier ouvrage de la nouvelle collection Les cahiers du CIAN, qui a remporté un vif succès. Un deuxième Cahier est paru en septembre, consacré au dialogue public privé.

Le programme RH Excellence Afrique, qui vise à améliorer la formation professionnelle en Afrique, est entré dans une phase active à la suite de la signature de la convention de financement avec l'AFD fin mai. Les premières certifications d'établissements ont été décernées à Abidjan en octobre en présence du Vice-Président Kablan Duncan. Avec le même objectif d'améliorer l'environnement local, nous réfléchissons à un programme consacré à la santé qui serait mené avec les entreprises.

Au moment où la France s'emploie à renforcer son partenariat avec l'Afrique dans un cadre rénové, le CIAN est plus que jamais présent pour contribuer à une présence accrue des entreprises françaises.

Étienne Giros, Président délégué

COMMISSION SANTÉ

Les entreprises, des relais essentiels dans le domaine de la santé

Gestion de crise après Ebola, paludisme, VIH et co-infections, diabète, innovations digitales ont été les sujets traités cette année par la Commission santé qui travaille également à la mise en place en 2018 d'un programme Santé avec les entreprises.

La première année de la mise en place de la Commission santé du CIAN a été riche. Pas moins de cinq réunions ont été proposées, articulées autour de trois temps : présentation par un expert de la thématique, témoignages des entreprises et examen des initiatives et projets dans les pays. Gestion de crise après l'épidémie Ebola, paludisme, maladies non transmissibles, innovations digitales, les échanges ont été variés. Avec en fil rouge, l'idée que la santé est un sujet important pour les entreprises qui ont un rôle à jouer en termes de sensibilisation, de prévention et de dépistage.

Ces actions participent bien sûr à l'amélioration de l'image de l'entreprise tant en interne qu'en externe. Mais ce n'est pas leur motivation principale pour s'engager dans la santé. « La première raison est la prise de conscience qu'une entreprise travaillant en Afrique doit protéger ses ressources humaines comme elle protège ses actifs », souligne Erick Maville. Sur le plan économique,

L'entreprise doit protéger ses ressources humaines comme elle protège ses actifs

investir dans la santé de son personnel est rentable, avec par exemple une baisse de l'absentéisme ou des coûts de la prise en charge. Les entreprises sont demandeuses d'informations, de supports et de bonnes pratiques. C'est vrai des maladies comme le paludisme, mais aussi pour celles qui sont en train d'émerger en Afrique - le diabète et les maladies cardiovasculaires - qui « constituent une vraie bombe à retardement pour le Continent », estime le président de la Commission.

Partenariat public privé sur le sida, la tuberculose, le paludisme... et le diabète

La Commission réfléchit également à utiliser le vecteur des entreprises pour lutter contre les grandes maladies en Afrique. À cet égard, le CIAN a signé en mai un

protocole d'accord avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui ouvre la porte à un partenariat public-privé sur ces trois maladies.

Le premier volet du document traite des financements innovants par les entreprises, par exemple *via* des campagnes de *cause marketing*. Le deuxième volet est consacré à l'engagement des entreprises sur le terrain, pour optimiser l'utilisation des subventions et accroître l'impact des programmes. Concrètement, les entreprises mettront à disposition du personnel, des centres de santé quand elles en ont, pour mener des actions de prévention, de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge. À ce stade, la Commission étudie la faisabilité pratique et financière d'une telle initiative.

expatriés et locaux, ainsi que leur famille », explique Arnaud Kremer, président de la Commission.

Ainsi, la première des quatre réunions de l'année 2017, a porté sur le voyageur d'affaires face aux risques sécuritaires. Quittant la France et sa « zone de confort », il doit préparer son voyage, son arrivée à l'aéroport, ses déplacements sur place, son hôtel... dans le respect des règles de son entreprise. « On élabore un certain nombre de scénarios de menace et on essaie d'expliquer, à l'aide de cas très pratiques, la conduite à avoir et les règles d'entreprise à mettre en place », poursuit-il.

La protection de l'information était le deuxième thème abordé, avec la participation d'un officier de police de la Direction générale du renseignement intérieur (DGSI). Les mails, les réseaux sociaux, les messageries instantanées font tellement partie de notre quotidien qu'il est bon de rappeler la vigilance en matière d'usage : « C'est du bon sens mais il faut réfléchir avant d'écrire sur les réseaux sociaux, les

Il est primordial d'anticiper, de mettre en place des règles d'entreprise pour protéger le chef d'entreprise et le collaborateurs

lecteurs ne sont pas tous des "amis" ! », a-t-il rappelé aux membres du CIAN venus nombreux à cette séance. La troisième réunion a porté sur un sujet géographique d'actualité. Elle était consacrée à l'analyse de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest, par un responsable de la Direction du renseignement militaire. Enfin, la dernière réunion, début décembre, était à mi-chemin entre la sûreté et le juridique, analysant le concept d'extraterritorialité à travers la nouvelle loi Sapin II traitant de la transparence et de l'anticorruption et de la responsabilité de l'entreprise et de ses dirigeants. Des thématiques majeures, notamment pour les PME qui entendent s'implanter en Afrique. « Développer le business

oui, mais pas n'importe comment », souligne Arnaud Kremer. Même si le dirigeant a une obligation de résultat en termes de protection de ses collaborateurs, trop d'entreprises ne prennent pas suffisamment en considération leur sécurité ou ne mesurent pas tous les risques. Il est primordial d'anticiper, de mettre en place des politiques voyage pour protéger le chef d'entreprise et des formations, fiches réflexes et outils pour protéger le collaborateur. Pour 2018, sont envisagés des focus thématiques (enjeu de l'eau), ou géographique (retour de nos entreprises dans certaines zones qui sortent de la guerre) ou encore des grands témoins sur des sujets d'actualité.

PROGRAMME RH EXCELLENCE AFRIQUE

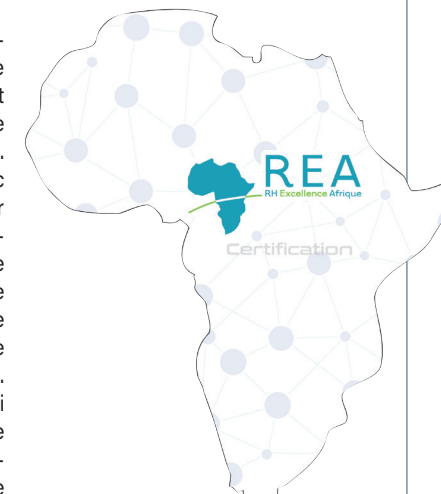
La montée en puissance du programme RH Excellence Afrique

Au cœur de l'un des défis du continent qui doit absorber chaque année l'arrivée de 12 millions de jeunes sur le marché du travail, le programme RH Excellence Afrique (REA) a pris son envol cette année avec la création juridique de l'association à Abidjan et l'octroi d'un financement de l'Agence française de développement.

En septembre 2015 était officiellement lancé à Abidjan en Côte d'Ivoire, le programme RH Excellence Afrique (REA), créé et piloté par le CIAN avec le soutien du Medef International et de la fondation AfricaFrance. Son ambition est de promouvoir, grâce à un partenariat public-privé innovant, une formation professionnelle de qualité, répondant aux besoins des entreprises. REA se concentre sur les formations CAP/BEP à BAC + 3, les niveaux les plus critiques.

Après une première année sur le terrain pour prendre le pouls auprès des établissements, des entreprises, des ministères et des branches professionnelles, et sensibiliser les différents

acteurs au programme, REA a bénéficié fin mai 2017 d'un financement de l'Agence française de développement (AFD) lui permettant d'étoffer son équipe et de prendre véritablement son envol. La convention de financement avec l'AFD, porte sur 1,5 million d'euros sur quatre ans. Elle comporte un volet budgétaire qui couvre une partie des charges de fonctionnement et un volet d'assistance technique pour déployer le programme sur quatre pays : le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ainsi, le programme bénéficie aujourd'hui d'un expert permanent sur une durée de trois ans ainsi qu'une assistance technique « perle », assurée par un pool de



COMMISSION SÛRETÉ

La sûreté, des risques multiples à prendre en compte

La Commission Sûreté veut être pragmatique, expliquant l'importance de la préparation des voyages et comment se comporter sur place, rappelant l'indispensable protection de l'information, analysant le risque sécuritaire en Afrique de l'Ouest et traitant également des obligations anticorruption.

« Quand j'ai pris la responsabilité de la Commission Sûreté du CIAN en novembre 2016, je me suis fixé comme objectif de rester dans le "pratico-pratique" opérationnel, c'est-à-dire

m'attacher à traiter des menaces auxquelles sont confrontées les entreprises implantées dans des zones plus ou moins à risques. Concrètement, comment les aider à affronter des menaces telles que

l'enlèvement, la cyber-attaque, l'attentat, la corruption, l'extorsion de fonds ou plus simplement la malveillance quotidienne. Des risques auxquels le responsable est confronté mais aussi ses collaborateurs,

consultants de Codifor, l'organisme de formation internationale de l'UIMM, en fonction des besoins.

Six écoles certifiées en 2017

Le principe de REA repose sur la certification des filières d'enseignement puis la labellisation des établissements professionnels qui dispensent une formation de qualité, reconnue par les entreprises. En 2017, six établissements ont reçu la certification RH Excellence Afrique. Trois se situent en Côte d'Ivoire : l'École supérieure des travaux publics de l'Institut polytechnique Félix-Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (ESTP-INPHB) pour ses filières Bâtiment/Urbanisme et Route/Transport ; l'Institut supérieur de commerce et de management d'Abidjan (ISCM) pour sa filière marketing et le Centre des métiers d'électricité de Bingerville (CME) pour sa filière électronique. Ces certifications ont été remises à Abidjan en présence du Vice-Président de Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan lors des Rencontres Africa 2017 début octobre. La quatrième école est camerounaise, l'Institut Universitaire de la Côte à Douala pour sa filière Génie informatique. Deux établissements sénégalais ont été certifiés en décembre : le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag) de Dakar pour la filière Banque/finance/comptabilité/contrôle/audit (BFCCA) et l'Institut supérieur d'enseignement professionnel (ISEP) de Thiès.

Une certification concertée

Tout au long du processus de certification, les entreprises s'engagent et accompagnent l'audit de l'établissement candidat. Par exemple, pour ESTP-INPHB, Sitarail (Bolloré), Sogea Satom (Vinci), Razel-Bec et le Bureau national des études techniques et de développement (BNETD) se sont mobilisés. Une fois le dossier technique de l'établissement étudié, les experts des différentes entreprises sont associés à l'audit de certification. Ils rencontrent la direction de l'école, les enseignants, les étudiants et les élèves diplômés. Ils se penchent sur les curricula et visitent les équipements. « C'est un dialogue dynamique sur le terrain et non théorique fait dans un bureau à Abidjan », souligne Mohamed Diakité, directeur de REA. La certification valide la qualité de l'enseignement, l'adéquation de la formation avec les besoins des entreprises et du marché de l'emploi et confère aussi une reconnaissance. « La certification est importante sur un marché de la formation de plus en plus concurrentiel en Afrique avec un foisonnement d'établissements. Elle permet aux familles de s'orienter vers

des formations utiles » souligne Mohamed Diakité. Du côté des entreprises, qui sont dans une démarche volontaire, elles gagnent en compétitivité et réduisent leur coût en pouvant recruter des diplômés formés aux pratiques actuelles puisque leurs besoins sont intégrés dans les programmes des établissements.

Des partenariats pour toucher davantage d'entreprises

Un partenariat avec la Chambre européenne de commerce en Côte d'Ivoire, Eurocham, a été signé cette année ainsi qu'un autre avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Des partenariats qui vont élargir la base des entreprises parties prenantes du programme. Pour 2018, outre la poursuite de la certification des filières de différents établissements, REA se fixe comme objectif de créer et d'animer des Clubs de dirigeants d'entreprises dans chacun des quatre pays cibles pour échanger régulièrement sur leurs besoins en ressources humaines.

Les deux objectifs du programme : viser l'excellence des établissements et organiser le dialogue avec les entreprises

COMMISSION SOCIALE

Accompagner la famille de l'expatrié en Afrique

La Commission sociale s'est penchée cette année sur l'expatrié et sa famille : pourquoi et comment l'accompagner. Un travail qui se poursuivra l'année prochaine.

La Commission sociale, présidée par Marc Vezzano, s'est saisie cette année du thème de l'accompagnement de l'expatrié et de sa famille. Selon la dernière enquête « Expat Communication et Humanis » réalisée en 2017, 81 % des couples sont satisfaits de leur expatriation en Afrique sub-saharienne. Quelles

sont leurs préoccupations ? Le retour professionnel du couple arrive en première position (44 %) suivi de l'offre de santé à la famille (37 %) et la pollution (36 %). La Commission va s'atteler à recenser quels sont les types d'accompagnement proposés par les entreprises à la famille et à évaluer leurs avantages. Un ques-

tionnaire a été envoyé à l'ensemble des adhérents du CIAN pour cartographier les pratiques des entreprises dans ce domaine afin d'alimenter la réflexion. En 2018, il est envisagé de produire un guide qui synthétisera les débats et proposera des axes pour mieux accompagner les expatriés et leurs familles.

COMMISSION ANTICORRUPTION

Les entreprises engagées dans l'anticorruption

La Commission anticorruption s'est penchée sur les obligations des entreprises découlant de la loi Sapin II, ainsi que sur l'initiative collective lancée par le groupe Total au Gabon.

Deux réunions plénières ont ponctué l'activité de la Commission anticorruption, présidée par Philippe Montigny. En juillet, le directeur général de la nouvelle Agence française anticorruption, Charles Duchaine, a détaillé pour les adhérents du CIAN, les huit obligations de la Loi Sapin (en vigueur au 1^{er} juin 2017) qui s'imposent aux entreprises de plus de 500 personnes et de 100 M€ de chiffre d'affaires. L'Agence a démarré en décembre ses contrôles qui, en cas de non-conformité, peuvent donner lieu à un

avertissement puis une sanction. Parmi les huit obligations, celle de cartographier le risque de corruption apparaît comme la première à mettre en œuvre. Fin novembre, Total a présenté son initiative collective pilote sur le Gabon. Le

Oil and Energy Anti Corruption Forum a pour objectif de prévenir la corruption en rassemblant les entreprises d'une même filière pour définir des règles du jeu aussi transparentes que possibles et travailler de concert avec la puissance publique.

Cartographier le risque de corruption apparaît comme la première obligation à mettre en œuvre

COMMISSION RSE

Devoir de vigilance et droits humains, l'année de la consolidation pour les entreprises

La Commission RSE a poursuivi auprès des entreprises membres son travail pédagogique sur le devoir de vigilance, dont la loi a été votée en mars 2017, et le respect des droits humains.

La loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre a été adoptée par l'Assemblée nationale en mars 2017. Elle oblige les entreprises donneuses d'ordre de plus de 5 000 collaborateurs à prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés à leurs opérations. Une vigilance qui doit s'appliquer aussi bien à leurs filiales qu'à leurs sous-traitants et fournisseurs. L'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh a été le point de départ de cette prise de conscience des droits humains sur lesquels les entreprises sont régulièrement interpellées. Pierre-Samuel Guedj, président de la Commission RSE, a invité Amnesty International, Human Rights Watch ou

encore l'Ambassadeur de France des droits de l'Homme à exposer notamment les attentes de la société civile et des autorités vis-à-vis des entreprises. En 2017, un échange autour des achats responsables a aussi été proposé aux adhérents. Un sujet particulièrement difficile en Afrique où la part de l'informel est prépondérante. La Commission RSE a également tenu une session sur l'égalité Homme/Femme dans les entreprises en Afrique, facteur de développement humain, économique et social. Enfin, la nouvelle Charte RSE a été finalisée et validée par le conseil d'administration du CIAN.



COMMISSION JURIDIQUE ET FISCALE

Une année riche en sujets juridiques

Cinq dossiers au menu de la Commission Juridique et Fiscale en 2017 : les marques, le contrôle des transactions internationales, l'arbitrage et la médiation, l'investissement en Tunisie et les données personnelles.

En 2017, les travaux de la Commission juridique et fiscale ont débuté par l'examen des moyens permettant d'établir et de mettre en œuvre une stratégie efficace de protection et de défense des marques en Afrique, avec la participation d'Inlex, cabinet spécialisé dans ce domaine et implanté en Afrique. Comme le souligne Jean Jacques Lecat, président de la Commission, ces échanges ont notamment permis d'étudier de manière pratique les rôles respectifs de l'Organisation africaine de la propriété industrielle (OAPI), commune à 17 États francophones, et de l'African Regional Intellectual Property Organization (ARIPO) qui comprend 19 États membres.

Lors du point annuel sur l'actualité fiscale africaine, effectué par Deana d'Almeida, avocate responsable de cette matière au cabinet CMS Francis

Lefebvre, l'accent a plus particulièrement été mis sur les modalités d'intégration par les législations africaines des normes internationales en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Dans le prolongement de la réunion d'échanges sur les orientations de la réforme de l'arbitrage dans l'espace Ohada, organisée en 2016, Alain Féneon, Benoît Le Bars et Jean Jacques Lecat ont transmis au secrétaire permanent de l'Ohada, à sa demande, des commentaires sur les projets de révision de l'Acte uniforme sur l'arbitrage et du Règlement d'arbitrage de la CCJA ainsi que sur le nouvel Acte sur la médiation, adoptés les 23 et 24 novembre 2017. Ces nouveaux textes devraient rendre plus attractives et efficaces les procédures d'arbitrage dans les États de l'Ohada. L'Acte sur la médiation encadre les négociations en vue d'aboutir à une résolution amiable des litiges et

rend exécutoire les accords auxquels les parties parviennent.

Une réunion conjointe avec le comité Afrique du Nord, consacrée à la Tunisie, a permis aux participants de bénéficier d'un exposé de Sammy Oussedik, président de ce comité, sur l'environnement politique et macroéconomique, puis d'éclaircissements sur le nouveau cadre juridique et fiscal des investissements en Tunisie, résultant de la loi sur les investissements de 2016 et des mesures d'incitation adoptées en 2017.

Enfin, la dernière réunion de l'année a examiné l'impact en Afrique des nouvelles règles européennes sur la protection des données personnelles et des récentes législations adoptées par un nombre croissant de pays africains.

NOUVEAUTES 2017

En 2017, le CIAN a décidé de créer une nouvelle collection de publications diffusées en librairie, les Cahiers du CIAN. Le but est de prendre une part active au débat public sur l'Afrique et de donner notre éclairage sur des sujets complexes, porteurs d'avenir pour le continent. Chaque ouvrage est conçu avec un adhérent du CIAN particulièrement compétent sur le thème choisi.

• **Le premier Cahier, Le digital en Afrique. Les cinq sauts du numérique**, rédigé par Jean-Michel Huet de BearingPoint, analyse et décrypte la révolution digitale. Il met en valeur les cinq avancées qui permettent à l'Afrique de sauter des étapes dans son développement et d'être même en passe de devancer les autres continents. Télécoms, services financiers mobiles, e-commerce, e-gouvernement et économie des plateformes, l'ouvrage est illustré de témoignages d'acteurs publics et privés.

• **Le second Cahier, Le nouveau pacte africain. Les défis du dialogue public-privé**, écrit par Patrick Sevaistre du CIAN et Jean-Luc Ricci d'HEC Paris, présente un diagnostic précis du déficit de dialogue entre les États africains et le secteur privé. Ils proposent une série de réformes à engager pour changer la donne et instaurer un véritable climat de confiance. Avec deux objectifs : promouvoir l'État stratège et renforcer le rôle des entreprises dans le développement de l'Afrique.

Devant la créativité de l'Afrique dans le domaine du numérique et l'impact des nouvelles technologies dans la vie de nos entreprises, le CIAN a décidé de créer une nouvelle commission consacrée au Digital, qu'il a tout naturellement confiée à Jean-Michel Huet, auteur du Cahier sur ce thème. Une première réunion en fin d'année, avec la participation de Jérôme Grüber, directeur du numérique de l'AFD a permis de confirmer l'intérêt des membres qui sont venus nombreux. Les sujets proposés en 2018 devraient s'articuler autour de l'éducation, du paiement mobile, de la souveraineté numérique et de la régulation digitale, sans oublier l'innovation et la fertilisation croisée.



AFRIQUE DU NORD

Des avancées et des reculs

En Égypte, la situation économique s'améliore avec une réduction notable de la dépense publique. Mais malheureusement, la situation sécuritaire demeure le nœud gordien de la situation égyptienne. « La question palestinienne revient sur le devant de la scène, ce qui pourrait avoir des répercussions sécuritaires sur l'Égypte » remarque Sammy Oussedik, le Président du comité Afrique du Nord.

Si on observe une avancée en Libye, avec les accords de la Celle Saint-Cloud signés en juillet 2017, la solution politique n'est pas encore visible car on oublie très souvent qu'aux côtés du Premier ministre du gouvernement d'union nationale Fayez al-Sarraj et du général Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen, existent les milices qui ont un poids très important dans le processus de décision. Néanmoins, on observe une reprise économique grâce à la montée en puissance de la production pétrolière et des exportations. Les entreprises françaises regardent toujours avec intérêt la possibilité de la réouverture du marché libyen, notamment les PME présentes dans le secteur parapétrolier. Car la Libye est un pays

potentiellement riche, avec peu d'habitants. En Tunisie « on ne met jamais assez en avant le compromis historique et ses effets positifs » souligne Sammy Oussedik. C'est l'un des seuls pays qui a su articuler un islam politique avec la laïcité et la démocratie. « Une exception tunisienne qui a permis une stabilité politique jusqu'à aujourd'hui ». Sur le plan économique, la reprise n'est pas encore là. Toutefois, après avoir lâché la bride pour répondre à la demande sociale, l'heure est à une politique réaliste alliant rigueur et rétablissement des équilibres financiers. La situation des finances publiques devrait donc s'améliorer. Demeurent deux points noirs, la dépréciation du dinar tunisien qui s'accélère - moins 20 % depuis le début de l'année - et des investissements étrangers encore insuffisants même si l'on observe une légère reprise. Le nouveau code des investissements, adopté cette année, pourrait donner une impulsion positive. Autre point positif, la reprise du tourisme, un secteur essentiel à l'économie tunisienne tant en termes d'emploi que de devises. Un rebond fragile car résultant des touristes algériens et libyens.

La situation économique en Algérie est complexe. « Le modèle algérien arrive à bout car les ressources sur lesquelles il était assis s'estompent », estime Sammy Oussedik. Le passage d'une économie extractive à une économie productive est encore à mener. Les diverses aides et subventions, qui représentent 20 % du PIB, ne seront pas réduites. Et pourtant, les recettes d'exportation de l'Algérie ont été divisées par deux tandis que les réserves de change, encore appréciables, à 95 milliards de dollars, baissent en moyenne de 35 milliards de dollars par an (2014/16) et le dinar algérien se déprécie. Or, l'Algérie importe presque tout. L'enjeu est la diversification mais elle est encore balbutiante, complète Sammy Oussedik.

Quant au Maroc, « il faut saluer sa politique africaine remarquable et sa réintégration dans l'Union africaine ». Reste la question du Sahara Occidental où l'axe Afrique du Sud, Nigeria et Algérie, est difficile à contourner tandis que son adhésion à la CEDEAO fait grincer les dents de certains patronats locaux.

AFRIQUE AUSTRALE

Un optimisme sans illusion venant du Zimbabwe

Les pays anglophones d'Afrique australe ont enregistré une timide reprise après plusieurs mauvaises années, de l'ordre de 1,3 % en 2017 et qui devrait s'établir en 2018 à 1,6 %, loin des 6 % obtenus entre 2000 et 2008. Les pluies sont revenues, impactant positivement l'agriculture; l'économie mondiale et européenne reprend; les prix de certaines matières premières ont grimpé avec, toutefois, un effet limité car la moitié des exportations de l'Afrique du Sud sont des produits manufacturés.

Mais la nouvelle la plus importante est le départ du pouvoir de Robert Mugabe au Zimbabwe et l'investiture de Emmerson Mnangagwa. « On peut s'attendre à plus

de réalisme et une gestion moins chaotique de l'économie », souligne Laurent Padoux. Certes, il ne faut pas se faire d'illusion, conseille l'expert Afrique australe du CIAN : le nouveau chef de l'État est l'ancien ministre de la Défense et chef des services secrets du pays, "un homme du système", très proche de Mugabe pendant 30 ans. Mais, sur place, l'optimisme prévaut. « Le Zimbabwe est à surveiller car lorsqu'il se normalisera, il sera sans doute un pays très important de la zone. » Laurent Padoux cite le niveau d'éducation demeuré sans égal en Afrique subsaharienne, la qualité de son sous-sol, de son agriculture, le niveau de ses expatriés. Les risques de dérapage à venir sont

limités car « le pouvoir économique reste entre les mains des mêmes. »

La mauvaise nouvelle est la perte de 14 places de l'Afrique du Sud dans le dernier rapport sur la compétitivité mondiale du World Economic Forum car les entreprises n'investissent guère dans ce pays étant donné la dégradation de la situation politique. L'Afrique du Sud était cependant, en 2016, le premier client de la France et son deuxième fournisseur en Afrique sub-saharienne. Côté investissements, les opérateurs français sont toujours dans l'expectative, même si on peut citer le récent rachat par Engie de deux sociétés sud-africaines dans les services énergétiques.

AFRIQUE CENTRALE

L'Afrique centrale toujours déstabilisée par la faiblesse du pétrole

Les pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale) ont dû réduire leurs dépenses publiques de plus de 4 000 milliards de francs CFA en moins de trois ans (2014-2017), conséquence de la baisse des cours mondiaux des matières premières, notamment du pétrole. Elles se sont stabilisées à 3 000 milliards FCFA en 2017, entraînant l'arrêt de plusieurs projets de développement et le gel de certaines créances. « *Rappelons qu'en dehors du Cameroun, qui a une économie diversifiée, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad ont des économies qui dépendent à plus de 80 % du pétrole* », indique Patrick Sevaistre, l'expert Afrique centrale du CIAN.

Fin 2016, les six États de la région ont dû appeler collectivement le FMI à l'aide et quatre États – le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon et le Tchad – ont finalisé à l'été 2017 des plans d'ajustement. La RCA et le Tchad, qui dispo-

saient déjà de sous-programmes avec le FMI, se sont vus accorder un surcroît de financement. Dans ce contexte, le FMI a consenti des aides financières d'une ampleur inédite, en échange d'économies très rudes (ex. la baisse des salaires de la fonction publique au Tchad). Mais les premiers décaissements du FMI ont permis notamment de relever les réserves de change (l'équivalent de deux mois d'importations à fin 2016).

Outre les interventions du FMI, des financements extérieurs substantiels, évalués à 8,4 milliards de dollars par le FMI pour 2017-2020 pour les pays de la CEMAC (Guinée équatoriale non comprise), seront nécessaires; le FMI estime ne pouvoir contribuer qu'à hauteur de 30 % et des contributions multilatérales (Banque mondiale, BAD, UE...) et bilatérales, dont celle de la France, sont attendues. La dette de pays comme le Congo, la RCA et le Tchad, devra sans doute être restructurée. L'apurement des arriérés intérieurs contribuera à améliorer

la trésorerie des entreprises et donc la liquidité des banques. D'après le FMI, la croissance économique de la majorité des pays de la CEMAC devrait s'accroître modestement entre 2017 et 2019.

Mais, au-delà du rétablissement des équilibres et de l'activité à court terme, l'enjeu majeur est la diversification de l'économie. Ce processus, caractérisé par une migration des emplois de l'agriculture à l'industrie, puis aux services, et une évolution concomitante de la part de chaque secteur dans le PIB, attendu de longue date en Afrique Centrale, mais peu amorcé jusqu'ici. Dans tous les pays, le développement des industries non extractives apparaît modeste. Ainsi, les changements structurels, symptomatiques de l'émergence d'une économie, ne sont donc pas encore visibles dans la Zone CEMAC. Ce qui fait dire aux observateurs qu'elle semble encore loin d'emprunter la voie de l'émergence qui fut celle des pays asiatiques.

PAYS LUSOPHONES

L'Angola suscite beaucoup d'espérance

L'élection de Joao Lourenço, le 23 août, après 38 ans de pouvoir de Jose Eduardo dos Santos a suscité beaucoup d'espérance. « *Depuis son investiture en septembre, il y a seulement trois mois, de nombreux événements politiques, de profondes réformes ont déjà été amorcées, avec des changements majeurs à la tête des plus importantes entreprises publiques du pays et d'institutions. Joao Lourenço est en train de tout réformer, notamment le facteur humain. On ne s'attendait pas à ce que les institutions soient bouleversées aussi rapidement* », souligne l'experte des pays lusophones au CIAN, Lydia Picoteiro Bettencourt.

Mais il va falloir de la patience, avvertit-elle. Il faut maintenant assainir, regagner la confiance des entreprises déjà présentes, sécuriser les investissements, s'attaquer à la question du kwanza et plus généralement des finances publiques. Côté investisseurs, il faudra se détourner de l'image de pays pétrolier pour voir d'autres opportunités dans des secteurs extrêmement porteurs comme l'agriculture et les télécommunications.

Quant au Mozambique, des problématiques internes de fonctionnement et d'endettement ont dû être résolues. « *Le Mozambique est un peu en stand-by actuellement. Ceci dit, on constate l'arrivée accrue des Asiatiques, notamment*

des Japonais, qui ont manifesté un grand intérêt pour le pays cette année », précise Lydia Picoteiro Bettencourt. Un intérêt des investisseurs asiatiques, notamment Chinois cette fois, que l'on retrouve également en Guinée Bissau dans des secteurs comme l'agriculture et ce, malgré l'instabilité politique et gouvernementale.

La situation est bonne au Cap-Vert, avec une activité touristique qui se développe de façon soutenue et, plus généralement, un secteur des services en plein essor et notamment le secteur financier. « *C'est impressionnant, selon l'experte. C'est un des pays les plus démocratiques d'Afrique, un véritable précurseur pour les pays africains lusophones.* »

AFRIQUE ANGLOPHONE

Des pays anglophones dynamiques

Des évolutions favorables dans plusieurs États d'Afrique anglophone peuvent être notées, estime Jacques Manlay, expert du CIAN sur les pays anglophones (hors Afrique australe). Tout d'abord, la finance internationale, notamment la Banque africaine de développement (BAD), mais aussi la Banque islamique de développement (BID), met en place des financements importants dans les pays anglophones. « *C'est un indice qu'il y a moins de corruption et une plus grande confiance des prêteurs internationaux vis-à-vis de ces pays africains* », explique-t-il.

D'autre part, on note une vraie émergence d'un capitalisme panafricain. Des grands groupes comme Dangote au Nigeria, « *se projettent hors de leurs frontières et investissent dans d'autres pays. Jumia, le grand*

site équivalent à Amazon, passe des accords avec la Malaisie, etc. Grâce au digital, certains acteurs sont en train de sauter l'étape de l'échange physique de marchandises pour passer directement à une économie de service. »

Les nouvelles technologies, que ce soit les paiements entre particuliers et d'impôts par voie électronique, la création d'entreprises mais aussi la modernisation des administrations est aussi une marque des pays anglophones. « *Cela a largement contribué à faire gagner 24 places au Nigeria dans le Doing Business* », souligne Jacques Manlay. « *C'est aussi une culture : WhatsApp se conjugue comme un verbe dans ces pays.* » Les TIC représentent déjà 10 % du PIB au Nigeria.

En matière monétaire, les pays anglo-

phones ont tous leur propre monnaie. « *Leur monnaie n'est pas stable, mais cela leur assure une certaine liberté dans leurs décisions. Certes, les crises économiques sont ressenties plus violemment, mais ils peuvent rebondir plus vite.* »

À noter aussi les déclarations du Ghana mais aussi du Rwanda soulignant qu'il est temps de remplacer l'aide internationale par l'investissement en Afrique. Plus spécifiquement sur le Nigeria, l'expert du CIAN reste optimiste, la croissance économique étant au rendez-vous en 2017 et, sans aucun doute, en 2018 aussi : « *Ils ont su surmonter la crise pétrolière mieux que les crises précédentes. Politiquement, cela s'est stabilisé. Pour la première fois, le chef d'État s'est déplacé dans le Delta et il y a eu des annonces d'investissement.* »

DÉLÉGATION AUX INSTITUTIONS RÉGIONALES AFRICAINES

2017 a été la première année d'activité du délégué du CIAN aux institutions régionales, Me Alain Fénéon. Des institutions devenues incontournables.

La stratégie d'intégration de l'Union africaine est désormais fondée sur l'utilisation des communautés économiques régionales et des organisations sectorielles. Mais, à ce jour, peu ont bénéficié d'un véritable transfert de souveraineté permettant des actions concrètes. Citons toutefois la suppression progressive des visas en 2017 au sein de l'UEMOA et de la CEMAC, ou le rôle croissant en matière de sécurité de la SADEC et la CEDEAO notamment dans le conflit malien, ou encore l'implication dans la gestion de l'eau de l'OMVS.

Il en est différemment des organisations sectorielles qui bénéficient d'un transfert effectif de souveraineté. Avec des résultats. Ainsi, l'OHADA a adopté en 2017 trois textes en matière de règlement alternatif des différends : un nouvel Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage qui se substitue à l'Acte

uniforme du 11 mars 1999 et renforce les procédures arbitrales ; un Règlement d'arbitrage révisé de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) qui vise à renforcer son indépendance et sa compétitivité ; un Acte uniforme sur la médiation afin de combler des vides législatifs.

De son côté, la CIMA, en augmentant la capitalisation minimum des compagnies d'assurances, a encouragé la constitution de groupes transfrontaliers et par là même, clairement dirigé le secteur des assurances vers la réalisation d'un marché unique.

Ces institutions régionales montent en puissance. D'où l'importance pour le CIAN d'avoir nommé, en 2016, un délégué, Me Alain Fénéon, qui a pu s'entretenir avec Pierre Moussa, président de

la CEMAC, Nchare Issofa, secrétaire général de la CIMA, Dorothé Sossa, secrétaire permanent de l'OHADA, ou encore Jean-Baptiste Wago, DGA de l'OAPI.

Le CIAN a été, pour la première fois, associé en qualité d'expert aux travaux de réforme de l'arbitrage commercial de l'OHADA et de l'introduction de la médiation dans le droit des États membres. Nombre de ses observations ont été prises en compte dans les textes définitifs adoptés en Conseil des Ministres de l'OHADA en novembre.

En 2018, le CIAN se propose d'œuvrer pour être admis en qualité d'observateur ou d'expert auprès de ces organisations dont beaucoup de présidences vont d'ailleurs changer.

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
CEMAC : Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
SADEC : Southern African Development Community
CEDEAO : Commission de la communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
OMVS : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
CIMA : Conférence interafricaine des marchés d'assurance

L'équipe du CIAN

BUREAU

Président délégué : Étienne Giros

Secrétaire général/Trésorier :
Stephen Decam

Directrice : Sandrine Sorieul
Email : sandrine.sorieul@cian.asso.fr

Secrétariat : Isabelle Kotzuba/
Sophie Lavillonniere
Email : contact@cian.asso.fr
Tél. : +33 (0)1 45 62 55 76

RH EXCELLENCE AFRIQUE

Directeur : Mohamed Diakité
Email : contact@rea-afrique.org
Tél. : +225 40 87 90 90

COMMISSIONS

Commission Anticorruption

Président : Philippe Montigny,
Président d'Ethic Intelligence
Email : philippe.montigny@
ethic-intelligence.com

Commission Digitale

Président : Jean-Michel Huet,
Associé BearingPoint
Email : jean-michel.huet@
bearingpoint.com

Commission Juridique et Fiscale

Président : Jean-Jacques Lecat,
Avocat associé
CMS Bureau Francis Lefebvre
Email : jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

Commission RSE

Président : Pierre-Samuel Guedj,
Président fondateur d'Affectio Mutandi
Email : ps.guedj@affectionmutandi.com

Commission Santé

Président : Erick Maville,
Directeur général de Santé En Entreprises
Email : emaville@santeenentreprise.com

Commission Sociale

Président : Marc Vezzano,
Président Ircafex, Humanis
Email : mvezzano@wanadoo.fr

Commission Sûreté

Président : Arnaud Kremer,
Président fondateur d'Iremos
Email : arnaud.kremer@iremos.fr

EXPERTS

Afrique du Nord

Sammy Oussedik,
Président fondateur du Cercle Ptolémée
Email : sammy.oussedik@cian.asso.fr

Afrique de l'Ouest

Jean Mahé
Email : jeanmahe2000@yahoo.fr

Afrique centrale

Patrick Sevaistre,
Conseiller du commerce extérieur
Email : sevaistre.patrick@gmail.com

Afrique anglophone

Jacques Manlay,
Conseiller du commerce extérieur
Email : jacques.manlay@orange.fr

Afrique lusophone

Lydia Picoteiro Bettencourt,
Avocate, fondatrice du cabinet LPB
Email : contact@
lpbettencourt-avocats.com

Afrique australe

Laurent Padoux,
Membre Comité Appui aux initiatives
ONG de l'AFD
Email : lpadoux@gmail.com

Délégué auprès des institutions régionales africaines

Alain Fénéon,
Avocat, consultant Editions Juris Africa
Email : contact@feneon.org

POUR EN SAVOIR PLUS ET ADHERER :

www.cian-afrique.org



CIAN

Conseil français des investisseurs en Afrique

45, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 62 55 76 - contact@cian.asso.fr